

# LE JOURNAL DE LA VENDÉE

Le bimensuel du Conseil Général

## 63% des communes vendéennes ont rejeté la charte Marais Poitevin : il faut un nouveau texte



C'est un non, franc et massif, qu'ont opposé les communes vendéennes au projet de charte présenté par le Parc interrégional du Marais poitevin. 63% se sont en effet déclarées contre un texte jugé trop flou et rédigé sans véritable concertation. C'est pourquoi Philippe de Villiers et les conseillers généraux du sud Vendée appellent les promoteurs du parc au réalisme. Vouloir appliquer une charte sur un territoire aussi morcelé reviendrait en effet à faire perdre au marais poitevin son identité. La Vendée demande donc qu'un nouveau projet soit mis en œuvre, qui prenne en compte l'avis de la population, et définisse une vision claire et précise de l'avenir du Marais poitevin.

### À LIRE

Dossier pages 6-7

- 63% des communes vendéennes opposées au texte
- Pourquoi la commune de Mazeau a voté deux fois
- Donner une nouvelle chance au Marais
- Les raisons du non sur un territoire désormais morcelé
- Le Conseil Général s'engage pour le Marais
- Philippe de Villiers : «L'heure est à la concertation»

### SOMMAIRE

VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3
À DÉCOUVRIR	Pages 4-5
DOSSIER	Pages 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
AU QUOTIDIEN	Page 9
SORTIR EN VENDÉE	Pages 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12

### Ratureau Apple Shoes page 12 25 ans de création exposés à La Gaubretière



## Huile Végétale Pure Des tracteurs non polluants

Page 2



Grâce au projet du Conseil Général, une coopérative agricole vendéenne s'est dotée d'une presse à huile semi-automatique. Les agriculteurs sont en effet désormais autorisés à utiliser l'huile de tournesol ou de colza qu'ils produisent pour faire tourner leurs tracteurs. Une belle aubaine car en plus d'être moins coûteux, ce «pétrole vert» est moins polluant que les énergies fossiles. Découverte de ce carburant propre qui pourrait révolutionner les modes de consommation dans le monde agricole.

Page 4

## Une BD vendéenne Le troubadour des oubliettes

Pibuc et Elbée publient ce mois-ci le treizième album des Aventures de César, Jessica et les autres. Le Journal de la Vendée vous présente quelques bulles de cette bande dessinée originale dont l'intrigue se noue et se dénoue au château de Balmont... que les Talmondais reconnaîtront !



Page 5

## Métier de cascadeur Spiderman est vendéen !



Entre un salto arrière et une vrille, le cascadeur vendéen Gabriel Mercier nous a reçus pendant l'une de ses séances d'entraînement pour nous parler de son métier. Rencontre avec l'homme araignée du département, cet as de la voltige qui travaille sans filet !

Page 8

## Spectacles de Vendée Interview exclusive de Natasha St Pier

Natasha St Pier était à Challans le 21 novembre dernier dans le cadre des Spectacles de Vendée. Le public a découvert ce soir-là une artiste sincère et touchante de simplicité qui a interprété devant de nombreux fans les chansons en tête du hit parade ces dernières années. Le Journal de la Vendée a eu le privilège de la rencontrer à la sortie de son spectacle. Rencontre avec une femme à la voix puissante.



Page 9

## Accompagnement à la vie sociale Un «Pavillon» au cœur de La Roche



On peut avoir des projets de vie malgré une infirmité. Les services d'aide à la vie sociale (SAVS) sont là pour aider les adultes handicapés qui souhaitent évoluer en société de manière autonome. À La Roche-sur-Yon, le SAVS le Papillon vient d'emménager dans de nouveaux locaux pour assurer un meilleur accompagnement personnalisé de 35 adultes handicapés.

Page 11

## Noëls de Vendée Les sites départementaux en fête

Laissez-vous séduire par la féerie de Noël en découvrant les multiples animations proposées dans les sites départementaux. Les traditionnels Marchés de Noël vous attendent à La Chabotterie et à Tiffauges tandis qu'Anno Domini et le Festival des Chœurs d'Enfants animeront les Abbayes. Sans oublier Le Secret de l'Etoile, le nouveau spectacle qui aura lieu au haras.

## ENVIRONNEMENT - L'huile végétale, énergie renouvelable

# Les agriculteurs produisent leur pétrole vert

Avec l'aide du Conseil Général (lire encadré), la Coopérative d'Utilisateurs de Matériel Agricole (CUMA) Défi 85 vient d'acquiescer une nouvelle presse à huile végétale brute. Le GAEC La Ruche à Nieul-sur-l'Autise et la SCEA Les Fuies à Benet lui emboîtent le pas. Des initiatives qui permettent de réduire la consommation d'énergies fossiles et donc la production de gaz à effet de serre en Vendée.

Elle est arrivée mi-octobre, la nouvelle presse à huile semi-automatique que la trentaine d'adhérents de la CUMA Défi 85 attendait tant. Au sein de cette coopérative, un groupe Huile Végétale Brute a été créé fin 2004 avec quelques pionniers. Celui-ci avait alors investi dans une petite presse capable d'extraire l'huile des graines de colza ou de tournesol. Une expérience qui s'avère rapidement payante puisque de nombreux agriculteurs se rallient au projet qui leur permet de faire fonctionner leurs tracteurs avec de 30% à 100% d'huile : un carburant respectueux de l'environnement et qui leur revient à un moindre coût.

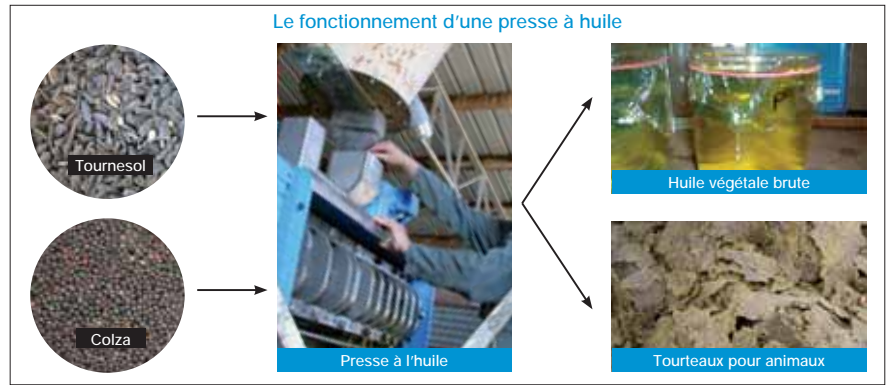
### Une huile de meilleure qualité

L'engouement des agriculteurs pour cette énergie renouvelable et le soutien du Conseil Général a donc poussé les adhérents de la CUMA défi 85 à moderniser leur équipement. Et c'est au GAEC des Trois Pierres, à Treize-Septiers, que

la nouvelle presse fait ses premières armes. Sous une trémie, grand cône pouvant contenir jusqu'à trois tonnes de tournesol ou de colza, une vis sans fin broie les graines; jusqu'à 100kg/h soit trois fois plus que l'ancienne machine. Mais surtout, l'intérêt de la nouvelle presse est qu'elle permet d'obtenir une huile de bien meilleure qualité en évitant les surchauffes. Car quand la machine chauffe, des gommages et des phospholipides se créent et abiment ensuite les moteurs. Le pressage à froid, c'est ainsi qu'on le nomme, permet aujourd'hui d'extraire de chaque graine 30% d'huile.

### Réduction des gaz à effets de serre

Cette huile, que l'on pourrait mettre dans sa salade, décante ensuite durant environ un mois en cuve. Puis elle est filtrée avant d'être stockée dans des cuves à eau potable. En huit jours environ, un agriculteur peut ainsi produire près de 5 000 litres d'huile soit la consommation annuelle de ses engins agricoles. Un litre d'huile lui coûte environ 0,45



centimes s'il a acheté ses graines et 10 de moins s'il les a cultivées lui-même. Par ailleurs, ce procédé permet de réduire les gaz à effet de serre. En effet, quand on brûle de l'huile végétale, le bilan énergétique est nul : le CO<sup>2</sup> produit est égal au CO<sup>2</sup> que la plante a détruit durant sa croissance. Dernier atout de la presse à huile, et non des moindres : ce

qui reste de la graine après qu'elle ait été pressée est comestible par les animaux. Les tourteaux gras, riches en protéines, sont par exemple utilisés pour l'alimentation des porcs ou des bovins. «Cet aliment nous évite d'acheter du soja améri-

cain pour nos bêtes», se félicite un agriculteur, qui ajoute : «Grâce au projet du Conseil Général, de nombreux autres groupements d'agriculteurs devraient s'engager dans cette voie à la fois économique et respectueuse de l'environnement.»

### Rouler à l'huile : c'est possible

En 1892, Rudolph Diesel l'avait constaté : son moteur fonctionnait avec de l'huile végétale brute. En France, ce carburant n'est pas autorisé excepté pour les agriculteurs dans la mesure où ils produisent eux-mêmes l'huile et l'utilisent pour leurs machines agricoles. Sans changer le moteur diesel de son tracteur, un agriculteur peut y ajouter jusqu'à 30% d'huile végétale. Il peut même rouler avec 100% d'huile, mais il faut toujours démarrer, chauffer et arrêter son moteur au gazole. Un système de bi-carburant doit alors être installé.

### Le Conseil Général s'engage

Dans le cadre de son plan Vendée Energie 2010, le Conseil Général a décidé d'encourager les coopératives agricoles à s'équiper en presses à huile végétale. Avec 10 presses à huile, on économiserait en effet chaque année 600 000 litres de gazole en Vendée. L'aide du Département s'élève à 30% de l'investissement réalisé par les groupements d'agriculteurs.

## ENTREPRISE - Une charcuterie innovante

### Pourquoi boudier le boudin ?

Pourquoi le boudin, blanc ou noir, apprécié des sexagénaires est-il boudé par les jeunes générations ? Sa réputation de produit de charcuterie à haute teneur en graisse en est l'une des principales raisons. Aussi, ce plat traditionnel est depuis quelques mois revisité par l'entreprise vendéenne Louis Jame à Réaumur. Plusieurs types de boudins ont été créés. «Nous avons voulu conserver les recettes traditionnelles de notre entreprise explique Christophe Bauer, directeur de l'entreprise, tout en

diversifiant la gamme de nos produits pour la rendre plus proche des attentes du marché actuel.» Trois critères ont aujourd'hui une grande importance : l'aspect produit du terroir, l'originalité du goût, (mélange des genres et attrait pour le sucré salé) et la «diététiquement correct». À la suite de ces observations, plusieurs boudins ont été créés : les boudins noirs dits vendéens, fourrés de chou et de jambon, les boudins blancs aux légumes, les boudins aux Oméga 3... «Notre gamme de produit rencontre déjà un réel succès parce qu'elle répond aux attentes des consommateurs», continue Christophe Bauer. Et nous ne comptons pas nous en tenir là. «Déjà, nous prévoyons dans les mois qui viennent une opération identique à celle du boudin pour la saucisse.» Chaque année, avec l'aide du Conseil Général, l'entreprise réalisera une étude de marché qui lui permettra d'orienter sans arrêt ses produits vers les nouvelles attentes des consommateurs.



### En deux mots

#### La Région augmente la taxe sur l'essence

Le Conseil Régional des Pays de la Loire vient de décider d'augmenter la TIPP. Il s'agit de la taxe sur les produits pétroliers, dont en particulier l'essence et le gazole, qui depuis la dernière loi de décentralisation est gérée par les Régions. Cette augmentation de l'impôt fera gagner au Conseil Régional 20 millions d'euros par an payés par les automobilistes.

#### Economie : tous les secteurs progressent

Au cours de l'année 2005, 3 300 emplois ont été créés en Vendée pour un total de 159 660 salariés. Preuve de son dynamisme économique exceptionnel, le département est le seul de la région des Pays-de-la-Loire où l'ensemble des secteurs d'activité, sans exception, a progressé.

#### UFCV : Avis aux animateurs et directeurs d'accueil

Des formations BAFA sont proposées par l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances). Deux possibilités pour suivre une formation générale : du 10 au 17 février à St-Jean-de-Monts ou du 8 au 15 avril à St-Florent-des-Bois. Trois formations d'approfondissement «L'enfant et l'eau, brevet de surveillant de baignade», son également proposées à St-Jean-de-Monts : du 18 au 25 février, du 31 mars au 7 avril et du 10 au 17 juin.

■ Renseignements : 02 40 73 02 31 ou www.ufcv.asso.fr

## YEU/CONTINENT - Le deuxième catamaran accoste en Vendée

### La flotte départementale au complet

Le Chatelet. Au sud-ouest de l'île d'Yeu, sur un promontoire rocheux qui plonge dans la mer, une croix en mémoire des marins morts en mer est érigée dans un bateau de pierre. C'est de là que vient le nom du deuxième Navire à Grande Vitesse (NGV) qui a accosté à l'île d'Yeu le 13 novembre dernier et effectuera son premier trajet commercial le 7 décembre, juste après sa bénédiction. LE CHATELET est en fait le «Sister Ship» du PONT D'YEU, c'est-à-dire qu'il a les mêmes caractéristiques : 435 places, la possibilité de transporter les bagages, les cycles et les voitures (service exclusivement réservé aux îlais), 30 noeuds de vitesse soit une traversée en une demi heure. «L'INSULA OYA II ayant été transformé cette année en caboteur



D'une capacité d'accueil de 435 places, LE CHATELET effectue la traversée en seulement 30 minutes.

mixte, on peut estimer que la flotte départementale est totalement opérationnelle à partir du 7 décembre, expose Michel Dupont, président de la Régie Départementale. Ces

bateaux vont désormais nous permettre d'effectuer des traversées plus rapides avec des horaires plus souples et des conditions de confort inégalées.»

## INDUSTRIE - Un pôle vendéen au Midest

### Les métallurgistes sous la bannière du Vendée Globe



Les métallurgistes vendéens ont bénéficié d'un coup de pub exceptionnel.

Onze entreprises de la Métallurgie, le premier employeur industriel de Vendée, étaient récemment regroupées pour participer au Salon du Midest. Avec 1 900 exposants issus de 42 pays, ce salon parisien, qui avait lieu cette année du 7 au 10 novembre, est la référence européenne pour la sous-traitance industrielle. «Si on veut élargir sa clientèle et dépasser les frontières du Grand Ouest, c'est le rendez-vous idéal, témoigne Thierry Liegeon, PDG de l'entreprise chantonnaissienne SUMEG SAS. Depuis des années nos souhaitions y participer. Là, avec le pôle vendéen, nous nous sommes lancés. Nos clients ont apprécié de nous y trouver et nous avons eu une trentaine de contacts avec déjà quelques retours.» Le thème du stand regroupant les entreprises vendéennes était : La Vendée,

le Globe pour ambition. «Les entreprises vendéennes de la métallurgie collent parfaitement aux valeurs des tourmondistes», explique Wilfrid Montassier, le président de Vendée Expansion à l'origine de l'initiative. Goût du défi et de la compétition, utilisation de hautes technologies, solidarité et cohésion... Le président de Vendée Expansion a par ailleurs d'ores et déjà fait part de son intention de reconduire l'opération l'an prochain : «les animations et notre communication ont vraiment permis de distinguer les entreprises vendéennes qui sont très satisfaites. Au milieu de nombreux stands régionaux, la Vendée était le seul département à fédérer ainsi ses entreprises. L'an prochain, il nous faudra un espace plus grand pour regrouper encore plus d'exposants.»

## FLEURS - Production de fleurs coupées à Maché Tulipes, anthurium, lys... Demandez !

La Vallée de la Vie donne naissance chaque jour à des milliers de nouvelles fleurs. Juste à l'entrée de Maché, cette société s'est en effet spécialisée dans la production et la distribution de fleurs coupées destinées aux fleuristes et à la grande distribution.

Assis face à face le long d'une longue bande de terre surélevée, Romain et Edouard plantent les tulipes de Noël. Un travail précis mais très rapide. Car la terre est déjà prête et les bulbes doivent être à peine enfoncés. «*En deux mois, ces 3 000 bulbes prêts à germer arrivent à maturité*», explique Romain qui, après avoir obtenu son CAP de floriculture il y a un an, a rejoint la société La Vallée de la Vie. Et qui ne se plaint pas de son sort... «*Les conditions de travail sont agréables : on est dans les serres, au chaud et les résultats de notre travail sont très rapides.*»

### Pousser dans les meilleures conditions

«*Au départ, avec mon frère, nous étions maraîchers, se souvient Simon Perraudou l'un des deux frères gérants. En 1987, on s'est rendu compte que le marché était pauvre*



La plupart des bouquets vendéens sortent de la société La Vallée de la Vie.

en fleurs coupées. Nous avons alors décidé de nous diversifier.» Parcelle par parcelle, l'exploitation a été transformée. Aujourd'hui La Vallée de la Vie compte 17 500 m<sup>2</sup> de serres en verre (gerberas, chrysanthèmes, anthuriums, roses, lys, tulipes, alstromeria...), 2 000 m<sup>2</sup> de serres en plastique (célosias, choux d'ornement, giroflées...) et 8 000 m<sup>2</sup> de plantations en plein air (solidagos, hélianthus, éryngiums...). Pour entretenir plus de 500 variétés en tout, 18 personnes travaillent ici tous les

jours. Bien sûr, pour permettre aux fleurs de pousser dans les meilleures conditions, tout est calculé : les serres sont chauffées à 17° minimum et éclairées l'hiver, la terre est refroidie l'été et des systèmes sont installés pour réduire l'impact du soleil.

### Du bulbe au bouquet

Le programme d'une journée ici est invariable. Le matin, c'est la cueillette, l'entretien et les plantations. Sérateur en main, les fleurs

arrivées à maturité sont cueillies et stockées. «*Nous sommes notamment très fiers de nos anthuriums car nous sommes les seuls sur la région à produire ces fleurs coupées.*» L'après-midi, la récolte du jour est calibrée, triée et conditionnée. Des bouquets sont même directement composés. «*Nous avons des commandes, mais nous proposons également à nos clients - 85% de fleuristes, 15% de grandes et moyennes surfaces - d'acheter nos fleurs en chinant.*» C'est-à-dire qu'ils peuvent entrer dans les camions pour voir si d'autres fleurs les intéressent. Sachez-le donc : les bouquets que vous achetez en Vendée sont bien souvent composés de fleurs vendéennes.



### Apprentissage AFORBAT L'or pour huit apprentis du bâtiment



Huit jeunes, diplômés au mois de novembre par l'AFORBAT, recevront le 20 décembre au Sénat la médaille d'or des meilleurs apprentis des métiers du bâtiment de France. Cette médaille récompense plusieurs années d'apprentissage et plusieurs mois d'efforts consacrés à la réalisation d'un chef-d'œuvre. Ces jeunes suivent une formation par alternance : deux semaines en entreprise pour une semaine de cours. Cette formation permet à la plupart d'entre eux (94%) d'entrer sans aucun problème dans le monde du travail. Ils représentent un véritable espoir pour les métiers du bâtiment. En effet parmi les 4 495 entreprises du bâtiment présentes en Vendée, 35% sont dirigées par des personnes de plus de 55 ans. Ces apprentis sont l'assurance d'une excellente relève.

## DÉSENCLAVEMENT - Contournement de Montaigu Les deux premiers tronçons bientôt terminés

Le chantier du contournement de Montaigu progresse. Les deux premiers tronçons, entre d'une part la route de Saint-Jean-de-Mont et la RD137 et d'autre part la RD137 et la route de La Guyonnière/Les Herbiers, d'une longueur respective de



2400 et 1400 mètres, seront mis en circulation au tout début de l'année 2007. Philippe de Villiers voit dans le contournement de Montaigu «*une réalisation essentielle pour la sécurisation du centre-ville mais aussi pour le désenclavement économique de nos zones d'activités, notamment à Saint-Georges-de-Montaigu. Je tiens à saluer les maires du canton et tous ceux qui ont facilité la réalisation de ce chantier complexe.*»

### Début des travaux d'électrification

Le dernier tronçon, entre la route des Herbiers et celle de Treize-Septiers/Cholet, sera livré fin 2007 début 2008. L'achèvement des deux premières sections permettra à Réseaux Ferrés de France de commencer les travaux de démontage et de reconstruction du pont de Mirville, dans l'optique de l'électrification des voies nécessaire à la circulation du TGV en Vendée.

## CONTRAT ENVIRONNEMENT RURAL - L'Hermenault Le canton mise sur les nouvelles énergies

Les Contrats Environnement Ruraux rencontrent un véritable succès. Depuis le mois de juillet six ont déjà été signés. Le dernier en date, celui du canton de l'Hermenault, prévoit la réalisation de trente actions dans les douze communes signataires.

Dynamiser et renforcer l'attractivité des communes rurales, engager des projets harmonieux de l'espace naturel, mettre en valeur les paysages. Tels sont les objectifs des Contrats Environnement Ruraux signés entre le Conseil Général et les communes de moins de 3 000 habitants. Les 30 actions prévues dans le Contrat Environnement Rural signé par douze communes du canton de l'Hermenault illustrent bien ces objectifs. Ainsi, la commune de l'Hermenault

prévoit la restauration du logis de la Grand-Cour, celle de Pouillé, la rénovation des façades de la mairie et de l'église. Bourneau et Sérigné aménageront leurs centres-bourgs, Petosse la Place de l'église et Marsais-Sainte-Radegonde la «*Maison de Tindoux*». Mouzeuil-Saint-Martin prévoit de réhabiliter un local afin de permettre la réouverture d'un bar-tabac-pressé. La Communauté de communes du Pays de l'Hermenault construira deux bâtiments selon les normes Haute Qualité Environnementale. Enfin, Saint-Valérien se lance dans la conception d'un lotissement selon une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU). Véritable innovation dans le domaine du respect de l'environnement, ce lotissement sera un modèle pour un grand nombre de projets.

## AGROALIMENTAIRE - Casserie d'œufs à Chauché Certains font l'omelette, d'autres cassent les œufs !

Chaque jour, 2,5 millions d'œufs sont cassés à Chauché. Collectés dans les élevages du Grand Ouest ils sont ensuite transportés aux quatre coins de la France pour approvisionner une centaine d'entreprises.

À Chauché, l'aventure a commencé en 1988. Denis Geslin, alors éleveur de volailles, décide de créer une casserie d'œufs. Désormais, il s'occupera de réunir et de casser des milliers d'œufs. Les jaunes et blancs séparés de leurs coquilles, appelés ovoproduits, sont destinés aux usines agroalimentaires. Dans un premier temps, le marché vendéen de la brioche, de la biscuiterie et des plats préparés lui assure d'importants débouchés.

### Comment casse-t-on 2,5 millions d'œufs par jour ?

«*Grâce au dynamisme de ces derniers, notre clientèle s'est développée à travers toute la France au rythme de la construction de leurs filiales*», raconte Denis Geslin. Il est aujourd'hui, avec ses deux fils, Stéphane et Benoît, à la tête d'une entreprise de 88 salariés. «*Partie de rien, la casserie Geslin est désormais classée parmi les cinq premières de France. Nous avons ici l'exemple même de la réussite de l'esprit d'entreprendre des Vendéens*», explique Wilfrid Montassier, Conseiller Général et membre de la Commis-

sion de l'Action Economique. Guidée par Sybille Chapron, ingénieure qualité, charlotte sur la tête, blouse blanche et chaussons aux pieds, la visite commence. Chaque jour, une douzaine de camions collecte 2,5 millions d'œufs dans une centaine d'élevages du Grand Ouest. Ces œufs, pondus 1 à 3 jours plus tôt, sont conditionnés en palettes de 10 800 unités. À leur arrivée au quai de réception, ils sont déchargés, pesés, enregistrés et identifiés palette par palette : c'est le début de la traçabilité. Ils sont ensuite cassés mécaniquement, pasteurisés et conservés en chambre froide à +2°C avant d'être expédiés dans les trois jours. Cinq casseuses à œufs viennent en aide aux 70 personnes qui travaillent jour et nuit dans l'usine. En l'espace d'une heure, chacune de ces machines casse 40 000 œufs et fabrique ainsi 2 tonnes d'ovoproduits.

### Rien ne se perd, tout se transforme...

Mais la société a également à cœur de protéger l'environnement. Alors que ces milliers de litres d'ovoproduits serviront à la fabrication de tonnes de brioches, biscuits, pâtes et autres produits alimentaires, les coquilles récupérées sont en effet distribuées aux agriculteurs des environs qui s'en servent pour augmenter la teneur en calcaire de leur sol. Enfin, l'eau est réutilisée pour l'irrigation des champs de maïs.



Chaque jour, 2,5 millions d'œufs sont cassés à Chauché.

### 85 kilomètres de sentiers cyclables sur le canton de Rocheservière Entre vignes et bocage



Le Conseil Général poursuit son programme de réalisation de sentiers cyclables. D'ici 5 ans, un véritable tour de Vendée de 750 kilomètres sera ainsi «*carrossable*» avec en plus, 250 kilomètres de liaisons quadrillant tout le département. C'est dans ce cadre que le Conseil Général participe au projet porté par la Communauté de communes du Canton de Rocheservière. «*85 kilomètres vont être balisés sur notre canton, se réjouit le Conseiller Général Alain Lebœuf. L'ensemble de cet itinéraire cyclable de qualité, qui traversera nos six communes, sera raccordé au réseau départemental et accessible au départ du Logis de La Chabotterie.*» Baptisé Vignes et Bocage le nouvel itinéraire sera opérationnel dès le printemps prochain.

### Groupe Forège : Aide à la reconversion pour les Vendéens qui perdraient leur emploi

Le groupe d'ameublement Forège-Chaudière, victime de la mondialisation et de la concurrence des pays à faible niveau de vie, vient d'annoncer la suppression prochaine de 120 emplois. Un coup dur pour les salariés vendéens des communes de Treize-Septiers et de La Gaudretille, auxquels Bruno Retaileau et Philippe de Villiers ont apporté toute leur solidarité. Le Conseil Général, par le biais de sa plate-forme de reconversion et de son aide à la mobilité géographique, mettra tout en œuvre pour faciliter le reclassement des salariés qui perdraient leur poste.

BANDE DESSINÉE - Les aventures de César, Jessica et les autres...

# Treizième album d'une série bien vendéenne



Un accent du terroir, des énigmes qui se lient aux Sables d'Olonne ou dans un certain château de Balmont, des habitants qui forment un village soudé et sympathique... Les aventures de César, Jessica et les autres... sont vraiment pour nous plaire. Début décembre, le treizième album de la collection bien vendéenne sera dans les bacs.

A. Ricaud, O. Beureau, C. Nariaud ou l'abbé Catteau... Des noms que l'on aurait pu entendre en Vendée ! Ces personnages, tirés de la bande dessinée Les aventures de César, Jessica et les autres... évoluent d'ailleurs dans un environnement également très vendéen. Et pour cause... Ils sont nés de l'imagination fertile de deux gars du pays : Pierre Buquet, scénariste, et son neveu

dessinateur, Laurent Buquet. Le premier a fait sa carrière dans l'audiovisuel, le second, architecte de formation et peintre de métier, a sa galerie de peinture à La Roche-sur-Yon. Une pratique commune de la musique de jazz et une passion partagée pour la BD classique prédisposait ces deux compères à se lancer leur propre défi.

## Le troubadour des oubliettes

«La première BD de la collection était en fait le fruit d'un pari idiot... raconte Pibuc, ou Pierre Buquet. Hergé et Uderzo ne sortaient plus les BD que nous aimons, on s'est dit : pourquoi ne pas créer la nôtre ? Nous avons alors imaginé un héros pur et dur, ni jeune ni vieux et sachant un peu tout faire... Une sorte de Tintin en fait. Et on a joué à fond la carte de la Vendée avec des personnages bien de chez nous, au caractère trempé comme Ricaud, notre Capitaine Haddock, qui a un vrai accent terroir... Les dessins sont simples et les lignes claires, signature des premiers bébés de l'école belge... Les personnages, caricaturaux, sont attachants et les textes,

légers, regorgent de jeux de mots à lire et à relire. C'est le type même de la BD qui fait rire toute la famille mais pas aux mêmes bulles ! C'est dans quelques jours que le treizième album des aventures de César, Jessica et les autres paraîtra. «Le troubadour des oubliettes», c'est son nom. «J'ai été inspiré par la fête médiévale qui a eu lieu plusieurs années de suite à Talmont-Saint-Hilaire, continue Pibuc. C'est donc au cœur de cet événement contemporain que j'ai planté mon décor et mis en scène mes personnages. Et bien sûr, une énigme se noue : il faudra remonter au temps du roi Richard Cœur de Lion pour en trouver la clef...» Les magnifiques esquisses des person-

nages vêtus de la tunique des croisés sont à peine reproduites et colorisées que, déjà, l'oncle et le neveu pensent au quatorzième opus de la série. «Notre affaire est viable grâce à un réseau de près de 600 souscripteurs qui nous achètent les BD avant qu'elles ne sortent, explique Laurent Buquet qui répond également au nom de plume «Elbée». C'est en fait un véritable fan-club qui nous pousse à sortir une nouvelle histoire chaque année.» Pour Pibuc, le scénario du prochain album n'est pas encore ficelé. Mais déjà, le synopsis est en tête : «Je travaille actuellement avec un groupe d'agriculteurs du Bocage. Ça se passera dans une ferme là-bas...» Affaire à suivre.



Pierre et Laurent Buquet, les auteurs de la BD.

■ Signatures : Marché de Noël du Château de Talmont le samedi 9 décembre. Renseignements : pibucelbee.free.fr

## LIVRE - Rencontre avec l'auteur du nouveau livre Aux sources de l'engagement Marcel Guintard : «Pourquoi le système Soviétique n'est pas bon»

Journal de la Vendée : Le titre de votre livre, aux sources de l'engagement, est très explicite. Pouvez-vous revenir sur ce qui vous a poussé à écrire ?

Marcel Guintard : Tout est lié à mon parcours. Engagé très jeune en politique, j'ai éprouvé au moment de la retraite l'envie de réaliser ce que je n'avais pas pu faire avant : me plonger dans l'histoire de mon village, Mouchamps, et de la terre de mes ancêtres, en Vendée depuis toujours. Au départ, j'avais simplement cet objectif là. Puis, au fil de mes trouvailles et de rencontres, il m'a semblé judicieux d'écrire un livre qui raconte mon parcours à la lumière de l'histoire de ma famille et de mon village.

J.d.V. : Votre parcours est en effet atypique. Pouvez-vous nous en parler ?

M.G. : Comme je l'ai dit, j'ai éprouvé le besoin de faire de la politique très jeune. Issu d'une famille à la fois protestante et catholique, j'ai puisé dans mes racines et dans les valeurs de mon père un esprit de tolérance et l'amour du travail. Je me suis très vite tourné vers le Parti Communiste, dont les principes me semblaient le plus en accord avec mes idéaux. J'ai commencé comme simple militant avant de devenir secrétaire général du PC vendéen. J'ai ensuite été élu adjoint au maire de La Roche-sur-Yon lorsque la gauche

a repris la mairie, en 1977. En 1986, j'ai rendu ma carte du PCF, mais j'ai continué à remplir mon devoir d' élu jusqu'en 1995, année à laquelle j'ai pris ma retraite.

J.d.V. : Vous avez rendu votre carte ?

M.G. : Oui, ça a été une décision mûrement réfléchie. Tout a commencé en 1970, lors d'un voyage à Moscou avec mon épouse. À notre retour, nous avions de l'URSS l'image d'un pays pauvre, mais en plein développement. Nous étions encore pleins d'illusions. Un deuxième séjour, en 1973, nous a fait déchanter : là-bas, personne ne semblait motivé par le travail collectif. À chaque visite de ferme ou d'usine, les ouvriers arrêtaient tout pour venir nous voir. J'avais l'impression que tous les prétextes étaient bons pour ne pas travailler. Ensuite, la volonté impérialiste de Moscou, les exactions des Soviétiques en Pologne et le refus du PCF de se démarquer de son grand frère russe ont achevé de me convaincre que le système marxiste n'est pas bon.

J.d.V. : Avez-vous pour autant renoncé à vos idéaux de jeunesse ?

M.G. : Non, pas du tout. J'aime toujours autant le travail et l'esprit de tolérance. Mais il y a une autre manière de défendre ces valeurs. Cette manière, on la retrouve en Vendée,

où il y a une véritable capacité d'entreprendre. Ici, j'ai vu des ouvriers se mettre en grève pour défendre leur patron. Notre modèle économique n'est pas basé sur le capitalisme financier, mais sur un consensus social qui n'est pas pollué par une quelconque idéologie. C'est pourquoi j'aime la Vendée : pour son histoire, mais aussi pour la force de caractère des Vendéens, qui vont toujours de l'avant.

■ Aux sources de l'engagement, Marcel Guintard, édition : Centre Vendéen de Recherches Historiques, 22€.



## Armel Pêcheul : «Marxisme : il faut un devoir de mémoire»

L'ICES publiera dans les jours à venir un ouvrage qui reprend les interventions effectuées lors de la Journée Nationale Memento Goulag du 7 novembre. Avant de présenter cet ouvrage, Armel Pêcheul, président du Conseil Scientifique à l'Institut, est revenu sur le communisme et la journée du 7 novembre : «On ne peut pas, contrairement à ce qu'a affirmé Yvon Quiniou dans le Journal Ouest France du 17 novembre, dire que ce n'est pas le communisme mais sa caricature stalinienne qui a échoué. En effet, si Kroutchev a révélé les crimes de Staline dès 1956, ils ont continué après sa mort. Ils ne sont pas liés à sa personnalité. Les survivants des Goulags sont là pour en témoigner. Il est également faux d'expliquer que si le stalinisme a été mauvais, tous les autres régimes communistes ont été un succès. Il n'y a aucun exemple dans le monde d'un régime d'inspiration marxiste qui ait réussi. La faiblesse des intellectuels occidentaux nous conduit à considérer le marxisme avec certaine sympathie, mais l'Histoire est là : de Pol Pot, au Cambodge, à Castro, à Cuba, en passant par les pays de l'Est, certaines dictatures africaines et sud-américaines, toutes les sociétés marxistes ont été le théâtre de crimes abominables. Dans la quasi totalité des cas, les dirigeants se sont imposés par la force et la violence pour tenter d'instaurer ce que Marx appelait «la dictature du prolétariat». Prolétariat ou pas, une dictature reste une dictature. Il est curieux de voir qu'alors que les marxistes sont des férus d'Histoire, l'Histoire montre que partout le marxisme a été un échec. Et pourtant aujourd'hui, de nombreux mouvements se disent néomarxistes. C'est pourquoi aujourd'hui, il faut faire un devoir de mémoire, à la fois pour que la vérité éclate enfin et pour mettre en garde nos sociétés contre tout risque de rechute totalitaire, marxiste ou nazie.»

## MUSIQUE - 10 ans à la tête de l'Orchestre de Vendée Joyeux anniversaire Claude Bardon

Après avoir assisté Daniel Barenboim, Leonard Bernstein, Bernard Haiting ou Carlo Maria Giulini, Claude Bardon, violoniste angevin formé au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (1966), est nommé chef associé de l'Orchestre de Paris qu'il dirige à plusieurs reprises. Invité par de nombreux orchestres français, accompagnant les plus grands solistes, il devient le chef associé de l'Orchestre de Lyon et est nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite. C'est en octobre 1996 qu'il est nommé Directeur de l'Orchestre de Vendée par le Conseil Général. Lors du concert anniversaire donné en octobre dernier au Théâtre Millandy de Luçon, Dominique Souchet a remercié Claude Bardon pour ses dix années qui ont vu l'Orchestre de Vendée monter en qualité. «C'est une chance pour la Vendée d'avoir un chef d'orchestre qui conjugue talent, passion et dévouement. L'action que vous menez auprès des scolaires,



invités par le Conseil Général à participer à vos répétitions, est pour nous primordiale. Elle initie les jeunes aux vertus de la musique classique que sont le travail et la persévérance et leur donne le goût des belles choses. Certains enfants n'ont jamais écouté de musique classique avant de venir à l'Orchestre de Vendée!»

## SPORT - Opération Sport Individuel 500 raquettes remises aux clubs de tennis

Les clubs de tennis vendéens étaient réunis le 23 novembre dernier au Conseil Général dans le cadre de l'opération sport individuel qui leur permet cette année de recevoir 500 raquettes. «Ces raquettes qui nous sont données gratuitement nous servent pour l'initiation des jeunes, souligne Pierre Garnier, entraîneur du Tennis Entente Yonnaise. Une jeune Vendéen qui s'inscrit pour découvrir le tennis n'est pas obligé de s'acheter une raquette car grâce à cette opération, son club lui en prête une.



Elles ont en plus l'avantage d'être adaptées aux débutants en étant plus courtes et plus solides.» D'autre part, cette aide permet aux clubs qui n'ont pas les moyens d'acquieser du matériel neuf. Cette remise de raquettes est une opération qui est organisée environ tous les trois ans par le Conseil Général pour aider les différentes disciplines sportives présentes sur le département. Les comités de sport individuel ou collectif du département comme le tennis, le char à voile, l'aïkido, le tennis de table, le badminton, la natation, l'aviron, le canoë-kayak, le surf, la voile, les sports sous-marins, le triathlon, le karaté, la boxe française, le judo, l'athlétisme ont pu ou pourront recevoir ces aides matérielles qui contribuent à faire de la Vendée une terre de champions ! 6 000 ballons avaient ainsi été remis aux sports collectifs du département, il y a quelques années. La prochaine opération devrait avoir lieu courant 2008.

# SPORT/AVENTURE - Gabriel Mercier, profession : cascadeur L'homme araignée du département



En France, ils sont moins de 200. En Vendée, on les compte sur les doigts de la main et Gabriel Mercier en fait partie. Sa profession ? Cascadeur. Adeptes de la voltige de haut niveau, il a appris à multiplier les acrobaties dans les airs et prépare chaque jour de nouvelles figures. Celles-là même qui feront monter l'adrénaline des spectateurs dans les films qui sortent prochainement sur la grande toile.

Sur sa porte d'entrée, histoire de donner le ton, une photo de spiderman en pleine acrobatie. Sur les murs de son appartement, plusieurs planches d'anatomie mais aussi de nombreuses photos d'animaux qui, on le comprendra plus tard, ne sont pas là par hasard. Si, du point de vue du néophyte, le métier de cascadeur aurait tendance à se résumer à une voiture déboulant à plein tubes d'une rampe de lancement pour atterrir sur une montagne de cartons, en réalité, il en est tout autrement. « Il y a différentes écoles chez les cascadeurs, nous explique ce jour-là Gabriel Mercier qui part à l'entraînement. On distingue tout d'abord les cascades physiques des cascades motorisées. Mais il y a aussi ceux que l'on appelle les torches humaines ou encore les spécialistes en chute d'immeuble, pour ne citer qu'eux ». Ces derniers apprenant, aussi incroyablement que cela puisse paraître, à se jeter du haut d'un immeuble pour les besoins

d'un film, voire d'un clip. Et dont le métier consiste à faire des sauts d'une hauteur vertigineuse. Pour Gabriel, qui garde en mémoire une phrase répétée pendant longtemps par sa maman, la ligne de conduite reste avant tout « plus je multiplie les risques, plus je multiplie aussi les précautions. » Car n'est pas cascadeur qui veut et avant de faire l'acrobate dans ANGEL-A de Luc Besson, Les Rivières Pourpres ou prochainement dans M. Bean, il a peaufiné la technique et fréquenté pendant des heures les salles de gym. Vous pouvez aussi le croiser, comme le jour où nous l'avons rencontré, dans un des parcs de La Roche-sur-Yon ou sur la côte vendéenne. Les plages

notamment lui offrent un large choix de terrain d'entraînement, entre les passe murailles, les larges escaliers ou les longs de murs qui lui permettent d'atterrir sur du sable.

## Apprendre à travailler sans filet

« Ce qui est drôle dans mon parcours, poursuit Gabriel entre un salto arrière et la figure du « dos rond », c'est que rien ne laissait penser qu'un jour je serai cascadeur. J'ai un DEA de physiologie, un passé de comédien/animateur, une passion c'est vrai pour le sport mais aussi un faible pour l'étude de la vie des animaux. Pas vraiment de rapport avec la cascade à première vue ! C'est une rencontre



Gabriel Mercier : « plus je multiplie les risques, plus je multiplie aussi les précautions ».



complètement inopinée avec la directrice des pubs de TF1 qui a été le véritable déclencheur de toute cette histoire. Grâce à ce précieux contact chez TF1 qu'il a eu en « s'inscrutant » à un casting à Nantes, il multiplie les contacts et est peu à peu intronisé dans le milieu des cascadeurs. Un milieu où il apprend à jongler entre technique gestuelle, gestion du risque et du stress et où il apprend aussi à avoir une meilleure vision de ce qui l'entoure. Ce qui paraît d'ailleurs être presque la clé de la réussite car le cascadeur doit toujours s'adapter à l'endroit où il se trouve pour accroître sa perception sensorielle du lieu. Comme le font les animaux. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il s'entraîne souvent à l'extérieur. Pour apprendre à travailler en terrain non conquis, sans filet. Et pour suivre les conseils avertis de ceux qui restent ses premiers modèles : les gibbons ! Ces singes aux longs bras, imbattables en gym ou en acrobaties et passés maîtres dans l'art de la voltige. Savez-vous d'ailleurs sur quel sujet Gabriel Mercier planchait lorsqu'il était étudiant ? Sur les gibbons justement. Si ce n'était pas un signe ça...

## Témoignages de poilus...

Huit témoignages inédits de poilus vendéens. C'est le contenu du nouveau volume intitulé *Les Vendéens dans la Première Guerre Mondiale - ils témoignent*, édité par le Centre Vendéen de Recherches Historiques et la Société d'émulation de la Vendée. Ce recueil, parsemé de récits écrits sur le champ de bataille et de photos prises au front ou aux arrières postes, souligne le « patriotisme granitique » dont firent preuve les nombreux Vendéens engagés dans la Première Guerre Mondiale et qui furent « de tous les coups durs ». La plume de ces hommes courageux, « soumis naturellement à leurs supérieurs, mais ni sourds ni aveugles », est sans faux-semblant : elle décrit la guerre telle qu'elle a été, avec ses héros et ses couards, ses étés et ses hivers, ses « perms » et ses norias dans les tranchées...

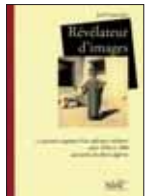
■ *Les Vendéens dans la Première Guerre mondiale* - 25€  
Recherches vendéennes n°13



## L'Algérie selon Joël Gaucher

Joël Gaucher, jeune vendéen envoyé en Algérie à seulement 20 ans, s'est retrouvé infirmier militaire aux portes du désert. Deux années dans un monde inconnu, un univers de cruauté, de malheur et de mort. Loin des journaux de bord, son récit se fait écho à la fois des grands événements de la guerre d'Algérie et de ses expériences ou de ses rencontres. Écrit avec soin, cette biographie est agrémentée de photos et d'extraits de poésies ou de chants qui lui donnent une couleur particulière. Siloé éditions, qui est à l'origine de cette parution, sort également ce mois-ci un très belle abécédaire religieux intitulé « Je suis l'Alpha et l'Oméga » et dont les textes et les dessins sont signés par la yonnaise Marie-Véronique Buttin.

■ *Révéléateur d'images*  
Joël Gaucher - 20€  
Je suis l'Alpha et l'Oméga  
Marie-Véronique Buttin, 25€  
Siloé éditions



## En terre et végétaux, Constructions traditionnelles en Vendée

Au cœur des marais vendéens, de la plaine et du bocage, un peu de terre, de sable, de roseaux... Dans ce recueil, riche d'images d'hier et d'aujourd'hui, Jean-Pierre Bertrand, ethnologue, nous fait voyager et découvrir notre culture, comprendre notre histoire et nos paysages. Si le Marais Poitevin est encore riche de ces bourrines et « gal'ries », il devient presque impossible de visiter une auge, une loge, une hutte... dans le reste du département. Et pourtant, l'observation de clichés anciens nous prouve leur existence, les mémoires presque aussi vieilles que ces images s'en souviennent encore. Avec ce livre, Jean-Pierre Bertrand donne aux lecteurs les clés pour, entre le pastiche et l'écomusée, retrouver la poésie vivante de ces maisons, de terre et de végétaux faites pour durer.

■ Editions Mémoire des Vendéens-Arexcpo et VendéePatrimoine  
J.P. Bertrand - Editions Siloé - 14,50€



## MUSIQUE - CD de la Symphonie du Marais Amadis, volume VIII de Lully ou le Musicien du Soleil

Hugo Reyne et « La Symphonie du Marais » poursuivent leur travail sur Lully et publient *Amadis*, le volume VIII de la collection *Lully ou le Musicien du Soleil*, enregistré l'été dernier en ouverture du X<sup>e</sup> festival *Musiques à La Chabotterie*.

Pour ressusciter Amadis, Hugo Reyne s'est entouré d'excellents instrumentistes et de la fine fleur du chant baroque français. Cet enregistrement, qui constitue le huitième volume de la collection Lully ou le Musicien du Soleil (Accord-Universal), ne peut que confirmer le succès des précédents opus. Amadis offre aux auditeurs une œuvre éblouissante où tout le monde chante jusqu'aux musiciens de l'orchestre. Vous pouvez vous procurer sans plus attendre le CD

qui est dans les bacs depuis le 23 octobre. Par ailleurs, « La Symphonie du Marais » qui vient de créer, avec le Conseil Général, un nouveau label discographique intitulé *Musiques à La Chabotterie*, a obtenu le prix Diapason Découverte (magazine Diapason) en novembre dernier. Le premier volume de ce label, La Naissance d'Osiris dont le CD n'est en vente que depuis septembre, figure déjà parmi les 10 meilleures ventes classiques françaises. Ce label que le Conseil Général vient de signer avec Hugo Reyne et ses musiciens étend plus encore le rayonnement culturel de notre département. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter qu'Amadis ait le même succès qu'Osiris !

■ Renseignements :  
www.simphonie-du-marais.org



## PEINTURE - Maurice de la Pintièrre nous a quittés Mort d'un artiste marqué par la guerre



Le 15 novembre dernier, Maurice de la Pintièrre est décédé. Né en 1920, ce peintre vendéen aurait eu une vie d'artiste classique si la guerre n'était pas venue le cueillir au beau milieu de sa jeunesse. Décidé à s'engager dans les Forces Françaises Libres, l'étudiant des Beaux-Arts est en effet arrêté le 23 juin 1943 alors qu'il rejoint l'Espagne. Buchenwald, Dora-Mittelbau, Bergen Belsen... de camp en camp, Maurice de la Pintièrre va descendre dans les bas fond de l'humanité : subir la haine, vivre l'humiliation, toucher la mort... Délivré en 1945, il fait partie des rares resca-

pés. Mais son calvaire n'est pas fini. Alors pour tenter de tourner la page, il va dessiner, dessiner... « Toutes les scènes horribles qui me torturaient l'esprit, je les ai exprimées dans trente-cinq lavis\* que j'ai réalisés en un mois seulement. J'avais besoin de témoigner, de raconter cela d'une manière ou d'une autre », confiait-il au Journal de la Vendée à l'occasion du soixantième anniversaire de la libération. Après la guerre, illustrateur pour enfants (*Cœurs Vaillants, la semaine de Suzette, Fripounet, L'Intripide...*) ou dessinateur de cartons de tapisserie, Maurice de la Pintièrre continuera à vivre de son œuvre. C'est à Vouant, dans sa maison natale, qu'il s'est éteint à l'âge de 86 ans.

\* Ces lavis sont réunis dans un très bel ouvrage intitulé *Un chemin de déporté - des ténébreux à la lumière*, publié par le Centre Vendéen de Recherches Historiques

## PRESSE - Numéro de décembre du *Nouvel Ouest* Enquête sur le miracle vendéen

Ce mois-ci, Le *Nouvel Ouest* consacre la quasi-totalité de son numéro au miracle économique vendéen. S'appuyant sur le récent palmarès publié par l'Express, le magazine du Grand Ouest décrypte les raisons d'un succès exceptionnel, qui a permis à la Vendée de devenir le premier département français pour le dynamisme économique. 60 pages de portraits, d'interviews et d'analyses pour permettre

de percer le mystère vendéen.

■ Ce numéro du *Nouvel Ouest* est disponible jusqu'en janvier dans les points de vente du département. 4€







# Conseil Général : un engagement quotidien en faveur du dynamisme et de la protection du Marais Poitevin

Depuis des années, le Conseil Général fait preuve d'un engagement fort au service du Marais Poitevin. Des actions concrètes sont menées en parfaite concertation avec l'ensemble des acteurs du Marais, afin de préserver le dynamisme de cette zone exceptionnelle sur laquelle, pour la partie vendéenne, 100 000 personnes vivent et travaillent. Ainsi, depuis 2003, plus de 15 millions d'euros ont été investis pour la protection et la valorisation du Marais. Cette somme a permis de réaliser des actions concrètes dans plusieurs domaines, à commencer par celui, fondamental, de la gestion de l'eau. L'ensemble des secteurs clés du Marais est concerné : l'agriculture, qui ne se réduit pas à l'élevage, l'environnement, puisque le marais abrite des écosystèmes remarquables, le tourisme, avec une offre culturelle forte, et le désenclavement routier, condition *sine qua non* pour maintenir le dynamisme de l'économie du Marais.

**EAU** - Permettre aux syndicats de marais d'œuvrer en faveur d'une bonne gestion de l'eau est une priorité du Conseil Général, qui a mis en



place plusieurs projets dans l'ensemble du sud Vendée. Parmi les actions récentes, on peut citer le désenvasement de l'estuaire du Lay, qui s'est terminé le 15 novembre, et la réalisation de dix réserves de substitutions, dont quatre seront opérationnelles dès cet hiver à Oulmes, St-Pierre-le-Vieux, Nieul et Damvix. Des travaux de dragage des débouchés à la mer sont également en cours sur le canal de Luçon, le chenal de la Raque et le Chenal Vieux, pour prévenir tout risque d'inondation.

**ROUTES** - L'amélioration du réseau routier se poursuit. Après la construction de l'échangeur Ouest de Fontenay-le-Comte, le Conseil Général a engagé des travaux de rénovation sur la D25. Les opérations de contournement de plusieurs agglomérations progressent : au nord



de Luçon, l'avancée de la rocade est bien visible, et celles des communes de Vouillé-les-Marais, Triaize, Saint-Michel-en-l'Herm sont à l'étude. Enfin, deux dossiers d'une importance capitale sont en suspens : la construction de la future autoroute A831 vers La Rochelle, à laquelle le Conseil Général apportera sa contribution, et la RD 10 qui assurera la liaison Moreilles-Puyravault-Pont-du-Braut.

**ENVIRONNEMENT** - Le Conseil Général a procédé ces dernières années à l'aménagement de plusieurs espaces naturels sensibles à Vix, Nalliers, Benet, Doix, Fontaines... Ces espaces sont désormais préservés tout en restant accessibles aux Vendéens. Par ailleurs, il existe un partenariat avec le célèbre verger-conservatoire de Pétré qui abrite aujourd'hui 480 variétés de pommes et de poires et constitue une véritable « banque génétique ». Le Département favorise ainsi la protection des espèces animales et végétales dont Pétré est un haut lieu. Enfin la Mai-



son de la Réserve de Nalliers/Mouzeuil, qui a déjà accueilli des milliers de visiteurs depuis son ouverture en 2005, est un outil de découverte du Marais qui permet de faire découvrir à tous ce patrimoine exceptionnel.

**TOURISME** - Le tourisme est un élément clé du dynamisme du Marais Poitevin. Le Conseil Général participe activement à la mise en place d'animations exceptionnelles tout au long de l'année, avec en point d'orgue la valorisation des abbayes de Maillezais et de Nieul-sur-l'Autise. Chaque année, des milliers de personnes se rendent sur ces deux sites départementaux pour admirer des mises en lumière féériques et se plonger dans l'histoire de la Vendée. Les adeptes du tourisme vert ne sont pas en reste : ils bénéficient d'un réseau remarquable de pistes cyclables, avec 7 circuits d'une longueur totale de 88 km, de



## Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



« L'heure est au réalisme et à la concertation »

**Que demande la Vendée au Parc interrégional du Marais Poitevin ?**

Nous demandons aux promoteurs de la charte de faire preuve de réalisme, pour le bien même du Marais poitevin, en laissant de côté les querelles politiques qui sont vaines. Il est évident qu'avec 63% des communes vendéennes ayant refusé le texte présenté, le Marais poitevin est aujourd'hui coupé en deux. Dès lors, il ne serait pas raisonnable de vouloir à toutes forces appliquer un document sur un territoire qui perdrait là son unité, et donc son identité.

**Que signifie pour vous le rejet de ce texte ?**

C'est pour tous les responsables publics une leçon. Ce rejet massif montre qu'on ne peut décréter l'avenir d'un territoire sans l'assentiment de ses habitants, qui le connaissent et le font vivre. La Vendée en a fait l'expérience il y a quelques mois avec le projet d'incinérateur. Après avoir écouté l'avis des Vendéens, très majoritairement opposés à l'incinération, le Conseil Général avait choisi d'écarter ce système dans son plan pour le traitement des déchets. Notre rôle de responsables publics est de proposer des pistes d'actions, de définir des priorités d'aménagement, mais en se conformant au principe de réalité et en collant aux véritables besoins du terrain.

**Comment voyez-vous l'avenir ?**

Je vois mal comment cette charte, qui n'a réussi à dégager aucun consensus, pourrait être acceptée par le ministère de l'Écologie, de qui dépend la décision finale. Mais il est encore temps de reprendre les choses dans le bon sens, en commençant par travailler avec les acteurs du marais. Je n'imagine d'ailleurs pas qu'il en sera autrement. Car ce serait, du coup, ruiner des siècles d'efforts menés pour aménager, protéger et mettre en valeur ce qui est l'un des plus beaux patrimoines naturels de notre pays.

## Donner une nouvelle chance au Marais Poitevin

### ↳ L'appel des élus vendéens

Le Conseil Général et les élus des communes qui ont voté non ont fait savoir qu'ils sont favorables à la rédaction d'un nouveau texte simple, concret et fédérateur, dans le but de récupérer le label de Parc Naturel Régional.

« Au vu des résultats, nous ne voyons pas comment la création d'un Parc Naturel Régional serait possible sur la base du texte de charte actuel, qui ne peut s'appliquer à aucun territoire cohérent », estiment les conseillers généraux du Sud Vendée Dominique Souchet (Luçon), Joël Sarlot (L'Hermenault), Jean Tallineau (Maillezais), Marcel Gauducheau (Moutiers-les-Mauxfaits), Simon Gerzeau (Fontenay),

François Bon (Nieul-sur-l'Autise) et Jean-Pierre Hocq (Mareuil-sur-Lay). « Mais nous sommes favorables au principe d'une charte », précise Joël Sarlot avant d'affirmer : « Il est dom-



mage que sur un sujet aussi important que l'écologie, qui doit être fédérateur, l'idéologie prenne le pas sur la raison. En Vendée, nous démontrons chaque jour que l'on peut concilier la protection de l'environnement et le dynamisme économique. » Les deux élus ont décrit dans ses grandes lignes ce à quoi devra ressembler la nouvelle charte.

### Un texte simple et concret

Il faudra qu'elle soit explicite sur trois points principaux : les objectifs à retenir pour le Marais Poitevin, le financement permettant d'atteindre ces objectifs et les compétences de chacun. « Elle ne devra en aucun cas être un carcan réglementaire supplé-

mentaire, de la même manière que le syndicat mixte du Parc ne pourra être une administration supplémentaire qui alourdirait encore les procédures », a expliqué Dominique Souchet. « Nous allons perdre du temps : réécrire une charte va nous prendre plusieurs mois. C'est regrettable d'en être arrivé là », a déploré Joël Sarlot. L'accent est mis sur une double priorité : maintenir une cohérence territoriale et trouver un consensus. Ce sera le rôle de la nouvelle charte, qui, si elle est simple, concrète et en phase avec la réalité du Marais Poitevin, devrait faire l'unanimité. Et Dominique Souchet de conclure : « Il en va de l'avenir du Marais Poitevin. Nous avons déjà laissé passer une chance, n'en gâchons pas une deuxième. »

### ↳ La parole aux hommes de terrain

Ils regrettent de ne pas avoir été assez consultés. Trois agriculteurs du Marais nous livrent leur vision de l'avenir d'un territoire qu'ils connaissent mieux que personne.

Guy Baudin : « Pour assurer l'avenir du Marais il faut travailler »

La famille de Guy Baudin exploite et façonne le Marais Poitevin depuis 7 générations, à Maille, dans le sud de la Vendée. Alors forcément, le marais n'a plus de secret pour Guy. Sur ses 130 hectares d'exploitation, il fait un peu de culture maraichère, des céréales et surtout beaucoup de prairies inondables pour l'élevage. « Je vis et j'habite ici, dans un environnement créé de toutes pièces par l'homme et pour l'homme, explique-t-il. Le Marais Poitevin est un milieu

artificiel. » L'homme montre la ferme, raconte que tous ses aïeux sont nés ici. Son labeur quotidien va bien au-delà de sa production : il continue, comme les générations avant lui, à façonner le marais, à entretenir les prairies. « Si on laisse des friches, tout meurt. Sans intervention humaine, le marais devient un marécage, avec son lot d'inondations. » Ancré dans son histoire, Guy Baudin n'en garde



pas moins un œil sur l'avenir. Ses deux garçons, âgés de 21 et 23 ans, vont bientôt s'installer à leur compte, toujours à Maille. « Pour assurer l'avenir du Marais, il faut des gens qui y travaillent, qui en vivent. »

Manuel et Guy Vexieau : « L'impact de l'homme est bénéfique »

Manuel et Guy Vexieau sont agriculteurs à Triaize, dans le marais desséché. Sur leur exploitation, ils marient la céréaliculture à l'élevage. Originaires du marais, ils connaissent ses particularités et savent ce que cet espace immense doit à l'homme : « Ici, ce n'est pas la Venise verte. Le Marais Poitevin est composé de différentes zones, qui ont chacune leurs caractéristiques. » Attachés à l'histoire du lieu, ils dé-



fendent l'idée que sans intervention humaine, le marais et sa biodiversité n'auraient jamais existé : « L'homme a fait reculer la mer, les prairies ont avancé et les cultures ont suivi. Aujourd'hui, on y travaille, et on ne fait pas n'importe quoi : quel intérêt aurions-nous à mettre en danger ce qui nous fait vivre ? » Pour l'avenir du

Marais, ils ont leur idée sur ce qu'il faut améliorer et ce qu'il faut garder. Pour la gestion de l'eau, il défendent le système actuel : « Rien qu'à Triaize, il y a 3 syndicats ! Confier un dossier aussi complexe que l'eau à un seul organisme est une utopie : ce qu'il faut, c'est que tout le monde travaille ensemble dans la même direction. »

SPECTACLES DE VENDÉE - Interview exclusive de Natasha St Pier

# «En Vendée, j'ai eu l'impression d'être un peu en famille»

Sensible, naturelle, sincère, complice, touchante de simplicité, gagnée par un soupçon d'humour : Natasha St Pier était à Challans dans le cadre des Spectacles de Vendée, le 21 novembre dernier. La jeune chanteuse québécoise a fait vibrer le public vendéen en interprétant les chansons de son dernier album «*Longueurs d'ondes*», mais aussi ses plus grands succès, *Tu trouveras, Si l'on devait mourir demain* ou encore *Je n'ai que mon âme*, ce tube qui la propulsa en tête des hits parade en 2001, alors qu'elle défendait les couleurs de la France au concours de l'Eurovision. Le Journal de la Vendée a eu la chance de rencontrer en exclusivité Natasha St Pier après le concert qu'elle donna ce soir-là à Challans. Rencontre avec une femme à la voix puissante qui désire, comme dans une de ses chansons, «*être bercée dans une ville de lumière pour qu'il n'y ait plus d'hiver*». Pari tenu.



**Le Journal de la Vendée : Est-ce que le public de ce soir vous a plu ?**

*Natasha St Pier :* Je les ai sentis sympa ! Mais comme j'ai dû augmenter le volume de mes écouteurs à fond, je ne les entendais pas ! Je les voyais applaudir, bouger, danser et je voyais bien à leur tête qu'ils étaient contents, surtout lorsqu'ils sont venus devant la scène pour les dernières chansons.

**J.D.V. : Vous êtes québécoise, vous vivez en France depuis quelques années, qu'est-ce qui vous a le plus surpris à votre arrivée ?**

*N.S.P. :* La première fois que je suis venue en France, je me disais que vraiment on se ressemble beaucoup, on parle la même langue avec pas mal de différences, c'est vrai et on n'a pas le même accent mais on se sent tout de suite proches. Bref, j'étais à l'hôtel, je commande une salade dans ma chambre, on me livre la salade, mais il n'y avait ni fourchette, ni couteau. Rien ! J'ai appelé en bas et j'ai demandé si je pouvais avoir des ustensiles. Ils m'ont dit ok mais pour quoi faire ? «*Eh bien pour manger ma salade !* Sauf qu'ici vous appelez ça des couverts... C'était pour moi une découverte alors forcément je me suis sentie un peu bête !

**J.D.V. : Avez-vous dû également apprendre à connaître le public français ?**

*N.S.P. :* J'ai dû apprendre ce dont il avait envie car chaque public n'attend pas la même chose. Au Canada, il ne faut pas trop parler pendant le spectacle parce que les gens viennent un peu comme s'ils

allaient au cinéma : ils regardent, ils écoutent, ils sont contents d'être là, mais ils sont plus dans un esprit de contemplation que de participation. Le public français, lui, participe au spectacle : il chante, il danse, il crie, il bouge ! Il se passe un truc. Au début, on me reprochait de ne pas parler aux gens mais je parlais autant qu'au Canada et là-bas, on ne m'avait jamais fait ce reproche. Les gens ont besoin de plus de discussions entre les chansons.

**J.D.V. : Est-ce une attente que vous ressentiez davantage dans les petites salles comme ce soir où le public était très proche de vous ?**

*N.S.P. :* Plutôt dans les petites salles, c'est vrai. Car l'ambiance est complètement différente dans une salle debout qui danse, qui veut bouger et faire la fête. Une salle assise, comme ce soir, on a l'impression d'être un peu en famille, on est entre nous, on veut plus de convivialité en fait.

**J.D.V. : Etes-vous sensible à la programmation culturelle proposée aux Vendéens, à savoir «offrir des spectacles de qualité à un plus grand nombre» ?**

*N.S.P. :* Oui, pour moi c'est important, tout le monde n'a pas la capacité de se déplacer dans les villes où il y a des grandes salles. J'aime faire beaucoup de spectacles et passer par les petites villes, faire des salles entre 1500 et 2000 places, parfois même moins ! Ça me permet d'avoir une tournée plus longue et d'aller plus vers les gens. Je vois bien le

public et c'est plus familial. C'est moins une foule, ce sont des gens que je rencontre. Ça permet d'établir une relation avec le public, comme ça chaque spectacle ne se ressemble pas, on discute avec les gens, ils ne nous arrivent pas les mêmes «conneries» sur scène chaque soir. Il y a une ambiance différente qui s'installe qui fait que chaque soirée est unique en quelque sorte !

**J.D.V. : Pouvez-vous nous parler de vos projets d'avenir ?**

*N.S.P. :* Je suis en tournée jusqu'à mi-février et dès le mois de mars, je commence à préparer mon prochain album. Je ne sais pas pendant combien de temps ! J'ai pas mal d'idées, j'ai déjà maquette des chansons, je

m'amuse déjà. Il y a encore rien de défini alors je continue mes recherches, jusqu'à ce que j'ai le coup de foudre pour une chanson. A partir de là, il en ressortira la direction musicale de l'album. Il faut qu'il y ait une unité entre les chansons et pour le moment, il en découle plein de choses différentes mais qui ne se ressemblent pas. Donc, à partir de mars-avril, je me remets dans ma bulle pour préparer cet album qui, je l'espère, plaira au public.

**J.D.V. : Allez-vous continuer à écrire des textes ?**

*N.S.P. :* Je ne sais pas parce que j'écris par flash. La seule fois où j'ai répondu à une commande, c'était pour le dessin animé Franklin. Sinon

j'écris pour des gens comme ce fut le cas pour Kelly Rowland. Quand j'ai des flashes, j'écris et si ça inspire un compositeur tant mieux ! Mais je ne me stresse pas avec ça, ce n'est pas une de mes priorités. Je n'ai pas besoin d'écrire pour me sentir artiste. Où en tout cas, je n'ai pas besoin que les gens voient que j'ai écrit pour me sentir artiste.

**J.D.V. : C'est une des raisons qui vous fait reprendre des chansons comme celle de Balavoine par exemple ce soir ?**

*N.S.P. :* J'aime toujours faire une ou deux reprises pendant un spectacle. Quand j'ai commencé, j'en faisais beaucoup plus car je n'avais pas assez de chansons ! Mais maintenant, je continue car ça m'amuse et les chansons que je reprends sont celles que j'écoutais beaucoup pendant la préparation du disque. Et j'essaie de les chanter différemment, d'en donner une nouvelle interprétation car si c'est pour faire un copier collé, c'est pas marrant. Alors voilà, je m'amuse !

**J.D.V. : Vous avez chanté ce soir mais vous, «si vous deviez mourir demain», que feriez-vous ?**

*N.S.P. :* Je ne sais pas ! J'ai envie de donner plein de réponses différentes à cette question que je me suis posée souvent, bien entendu ! Mais donner une réponse sincère à cette question, c'est difficile. Je serais un peu paniquée j'imagine. Je me dirais «*Ah ! au secours ! Je suis loin de mes parents, comment je vais faire ? Je veux voir mon frère !*». Je voudrais être près de mes proches. Voilà.



Natasha St Pier : «Avec le public français, il se passe toujours un truc.»

## Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

### Union pour la Majorité Départementale

Le Conseil Général, en pointe dans le procès du naufrage de l'Erika

Le Conseil Général de la Vendée voit avec satisfaction débiter en février prochain le procès du naufrage de l'Erika. Il convient de rappeler que le Conseil Général est le premier, d'une part à s'être porté partie civile, notamment contre la société Total, mais aussi à avoir fait procéder à des expertises sous contrôle d'huissier, pour évaluer les responsabilités dans ce scandale écologique. A l'époque, force est de constater que nous avons été bien seul à prendre toute la mesure de la marée noire, Dominique Voynet, alors Ministre de l'Ecologie sous le gouvernement Jospin, ayant même refusé d'interrompre ses vacances à l'étranger, estimant que le naufrage de l'Erika ne constituait pas une catastrophe écologique. Grâce à la mobilisation de tous les Vendéens, mais aussi aux campagnes de promotion qui avait été organisées pour relever auprès du grand public l'image de la Vendée, notre département a pu faire face en partie aux conséquences économiques désastreuses de la marée noire. Le tourisme, qui représente la première activité économique de notre département, a notamment pu, deux ans après le drame, retrouver des chiffres d'affaires comparables à la période précédente le naufrage. Cependant, si le FIPOL a accepté de rembourser le département à hauteur de 97 % des sommes engagées, les particuliers, eux, n'ont toujours rien touché ou très peu. Le Conseil Général lutte aujourd'hui avec énergie pour que le préjudice financier subi par les Vendéens soit intégralement réparé. A ce sujet, il est d'ailleurs inadmissible que la Commission Européenne exige de la France qu'elle réclame le remboursement des indemnités versées aux pêcheurs et aux conchyliculteurs victimes du naufrage de l'Erika. Cette demande est d'autant plus scandaleuse que nos pêcheurs se battent au quotidien contre les contraintes imposées par la Commission Européenne en matière d'accès à la ressource. Pour en revenir à la partie judiciaire, non seulement nous attendons de ce procès qu'il consacre la notion de dommages et intérêts punitifs, qui permettront d'exiger une réparation financière à la hauteur de la gravité de la faute commise, mais plus encore qu'il serve d'exemple, par les sanctions qui seront appliquées, aux affréteurs et aux armateurs qui persisteraient à utiliser des navires poubelles.

### Le Groupe des élus socialistes et républicains

Naufrage de L'Erika : triste anniversaire !

Rien n'a changé... Il y a eu d'abord l'Amoco Cadiz, dont le procès s'était déroulé 14 ans après les faits... C'est aujourd'hui au tour de l'Erika avec un procès qui débitera 7 ans après les faits. Le groupe Total devrait être bientôt devant la justice pour rendre compte. Depuis, un nouveau naufrage (Le Prestige) est venu souiller le littoral français. Les gouvernements sont prompts à se défaire de leurs responsabilités sur l'Union Européenne. Pourtant, à l'occasion de la marée noire du Prestige, la France figurait parmi les mauvais élèves concernant la première directive européenne sur le contrôle des navires transitant dans les ports. En l'occurrence, la directive a été très mal appliquée par la plupart des états, dont la France, qui en 2002, n'en était qu'à 18% de bateaux contrôlés seulement contre un objectif de 25% ! A la date du naufrage du mal-nommé Prestige, seul le Danemark avait adopté l'un des cinq textes majeurs de sécurité maritime. A cette occasion, le Parti Socialiste et les Verts ont demandé la création d'une commission d'enquête «chargée d'analyser les causes et les effets du naufrage du Prestige», d'établir si le droit communautaire ou international avait été violé, d'évaluer l'impact économique et social de la catastrophe et les dommages causés à l'environnement. La Droite européenne (dont son représentant de Vendée) n'a pas voté cette demande d'enquête. Il est regrettable d'avoir manqué cette exigence de transparence ! Pourtant, lors d'une session extraordinaire de janvier 2003, le Conseil Général avait voté 5,9 Millions d'euros pour lutter contre une éventuelle pollution des côtes vendéennes (dont la création d'une brigade Plages Propres à hauteur de 2 Millions d'euros et 200 000 Euros pour ester en justice en tant que partie civile). Depuis, cet été, le Conseil Général a accepté l'indemnisation proposée par le FIPOL correspondant à 70% des dépenses réellement engagées, soit 2 310 745,16 Euros. Sur cette somme, plus d'1,5 Million d'euros a été consacré à la campagne de communication, près de 242 000 Euros à la brigade Plages propres et 504 000 Euros aux matériels lourds de dépollution. Le Conseil Général a signé un marché relatif à la fourniture de carburant à la pompe avec le groupe Total depuis janvier 2004 pour un montant maximum de 440 000 Euros, ainsi qu'une convention pour l'approvisionnement de l'Île d'Yeu en hydrocarbures. Compte tenu du drame écologique et économique de ces marées noires, nous aurions préféré le choix d'une Compagnie plus exigeante sur la sélection des navires qu'elle affrète...

# HANDICAP - Un nouveau service d'accompagnement à la vie sociale vient d'ouvrir à La Roche En route vers l'autonomie avec le Pavillon

Quand une personne handicapée arrive à assumer son autonomie, il y a bien souvent un service d'aide à la vie sociale (SAVS) à ses côtés. A La Roche-sur-Yon, l'association Le Pavillon, qui vient de s'installer dans de nouveaux locaux dans le quartier de la Vallée Verte, accompagne ainsi 35 adultes dans leurs projets de vie.



Béatrice (de dos) partage une tasse de thé avec des accompagnateurs du Pavillon avant de rentrer chez elle.

Les travaux viennent d'être terminés. Dans les nouveaux locaux du SAVS de l'association Le Pavillon, dans le quartier de la Vallée verte à La Roche-sur-Yon, Béatrice se sent chez elle. Elle est arrivée à La Roche il y a presque deux ans. «Avant, je travaillais en Centre d'Aide par Travail (NDLR : aujourd'hui ESAT) à Noirmoutier, dans un village vacancier. J'y ai passé 14 ans, puis j'ai eu besoin de me rapprocher de ma famille». C'est là que le SAVS Le Pavillon est intervenu. Des éducateurs du service ont aidé Béatrice à formuler son nouveau projet de vie. Il lui fallait une place en ESAT (établissements et services d'aide par le travail). Après un rapide séjour en collocation avec d'autres personnes

en situation de handicap, elle a pris possession d'un appartement : «Ça a été très vite», explique-t-elle encore dans un grand sourire. Ici, elle peut voir ses parents plus souvent. Son nouveau métier, à la blanchisserie de l'ESAT acti-sud, lui plaît également. En cas de problème ou de besoin, elle sait qu'elle peut compter sur le SAVS Le Pavillon. «Nous ne sommes pas un foyer d'hébergement collectif, explique Georges Bali, directeur

adjoint du SAVS. Notre objectif est d'aider les personnes handicapées à retrouver une autonomie.» Comme chaque personne est unique, chaque situation est traitée individuellement. «Avec ces nouveaux locaux, que nous avons pu rénover grâce à l'aide du Conseil Général, nous offrons un vrai service de proximité.» Il est très difficile de décrire un parcours type : «Nous rencontrons tous les types de situation.» Certaines

personnes handicapées sont propriétaires où en voie d'accession à la propriété, d'autres moins autonomes seront réorientées vers des foyers d'hébergement. Certains bénéficiaires devront passer par une phase de collocation avant une entrée en appartement. Il y a ceux qui vivent seuls, en couple, avec des enfants... Ensuite, l'accompagnement se fait dans tout ce qui a trait à la vie sociale : les courses, les

tâches administratives, les relations avec le voisinage. Des activités sont également réalisées à l'initiative des personnes : «Ce sont elles qui font des projets, ensuite nous les aidons à les concrétiser. Par exemple, l'été, quand certaines souhaitent assister à un concert, nous leur en donnons les moyens, mais nous ne décidons pas à leur place», reprend Georges Bali.

## Respect de chaque personne

La nuit tombe. Béatrice va s'attarder un peu dans les locaux, le temps de boire une tasse de thé. Un couple passe faire un petit coucou. À l'accueil, une jeune femme explique qu'il n'y a plus d'eau chaude chez elle. «Avec ces nouveaux locaux en plein cœur du quartier de la Vallée Verte, l'association peut assurer à tous des services personnalisés, dans le respect du projet de vie de chaque personne», conclut Véronique Besse, vice-présidente du Conseil Général en charge des affaires sociales. Ce n'est pas Béatrice et les 34 autres adultes qu'accompagne le SAVS Le Pavillon qui la contrediront.

## EMPLOI - Nouvelles actions d'insertion Toujours moins de Rmistes en Vendée

«100% des Rmistes en Vendée sont engagés dans un contrat d'insertion ! Cette singularité vendéenne est le résultat d'un immense travail de terrain et d'une prise en charge individuelle des 4 453 personnes qui perçoivent actuellement le RMI dans le département», expliquait Véronique Besse, présidente des actions sanitaires et sociales du Conseil Général lors de la présentation des nouvelles actions d'insertion. Un chiffre en baisse depuis mars (-5,3%) contrairement à la moyenne nationale (+0,7%). Les travailleurs sociaux vendéens mettent tout en œuvre pour faciliter le retour

à l'emploi de chacun : proposer un contrat de 3 à 12 mois qui respecte le rythme et les attentes de chacun, développer considérablement les contrats d'avenir ou prévoir, grâce à ce nouveau programme, 40 places supplémentaires dans les chantiers d'insertion font partie des clés de la réussite de la réinsertion vendéenne. Le Conseil Général s'est aussi engagé à créer courant 2007 une Maison Départementale de l'emploi et du développement économique. Premier objectif : rapprocher les entreprises et les institutions chargées de l'emploi.

## LOGEMENT - Agence Nationale pour l'Amélioration de l'habitat L'aide au logement pour les propriétaires vendéens

L'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) a pour objet d'aider à l'amélioration des logements appartenant à des propriétaires privés. Depuis le 1er janvier, c'est le Conseil Général qui a la charge d'attribuer les aides pour la rénovation de l'habitat privé. Ces aides permettent aux propriétaires d'être accompagnés, sous certaines conditions, dans les travaux relatifs à leur logement. Une excellente façon d'aider les Vendéens à améliorer leur qualité de vie tout en les incitant notamment à installer chez eux des systèmes respectueux de l'environnement. Ci-dessous les détails pratiques.

selon les conditions de plafond de ressources, qui s'engage à occuper le logement à titre de résidence principale pour une durée minimale de 6 ans.

- Le locataire qui veut mettre aux normes de décence son logement ou qui veut effectuer des travaux d'accessibilité ou d'adaptation pour la personne handicapée.

### Pour quels logements ?

Les logements doivent être achevés depuis plus de 15 ans (sauf cas particuliers comme par exemple une adaptation ou une transformation à usage locatif).

### Pour quels travaux ?

- Pour les travaux destinés à améliorer un logement ou un immeuble en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement.
- Pour les travaux d'accessibilité ou d'adaptation de l'immeuble ou du logement aux personnes handicapées.
- Pour les travaux favorisant le développement durable.

### Comment constituer le dossier ?

Pour se le procurer, contacter la Délégation locale de l'ANAH / 19 rue Montesquieu / BP 827 / 85 001 La Roche-sur-Yon cedex.

Ouvert au public du lundi au jeudi, tous les matins puis de 13h30 à 17h. Et le vendredi sur rendez-vous.

■ Renseignements : 02 51 44 33 57



## HANDICAP - Insertion par le sport Deux séances de sport offertes



Grâce à cette opération, les personnes handicapées pourront s'initier gratuitement à un sport.

«Nous offrons désormais deux coupons à toute personne ayant un handicap moteur ou mental qui lui permettra de participer gratuitement à deux entraînements dans le sport de son choix», annonçait Véronique Besse lors de la présentation d'une opération visant à favoriser l'accès des personnes handicapées à la pratique sportive. Une convention de partenariat vient en effet d'être signée entre le Conseil Général de la Vendée, la Préfecture et le Comité Départemental Olympique et Sportif.

qu'aujourd'hui en France, malgré les bienfaits reconnus d'une activité en club qui permet notamment de créer un lien social, la proportion de personnes handicapées exerçant un sport est beaucoup moins importante que celle des personnes valides. C'est pour inverser cette tendance que la Vendée innove : «Nous avons également embauché, avec le Comité Départemental Handisport, un agent de développement dont la fonction est d'aider un maximum de clubs vendéens à adapter leur accueil, leurs infrastructures et leurs programmes», termine Véronique Besse, présidente de la commission des actions sanitaires et sociales au Conseil Général.

■ Renseignements :  
Maison départementale du handicap :  
0 800 85 85 01

### 21 sports proposés

Arts martiaux, basket, char à voile, football, équitation, tennis... 21 clubs répertoriés dans un guide sont aujourd'hui accessibles aux personnes ayant un handicap. Il faut savoir

## PERSONNES ÂGÉES - Sainte-Gemme-la-Plaine La Sainte famille mieux lotie

Grâce à la solidarité intergénérationnelle et aux différentes aides mises en place par le Conseil Général, 85% des Vendéens âgés de plus de 75 ans peuvent encore vivre chez eux. Mais ceux qui choisissent ou doivent, pour des raisons de santé, aller en maison de retraite peuvent y retrouver le confort et l'autonomie perdus. Ainsi, La Sainte Famille, au cœur de Ste-Gemme-la-Plaine, offre à ses résidents un véritable petit village paisible de plain-pied. Chaque chambre, d'environ 18m<sup>2</sup>,

donne directement accès aux allées ou aux places fleuries de l'établissement. Et depuis janvier 2006, c'est l'ensemble de cette maison originale qui fait l'objet d'un vaste programme de réhabilitation et de mise aux normes. «49 chambres sur 54 ont été réaménagées, la salle commune vient d'être rénovée, la porte d'entrée sécurisée et un transformateur électrique inutile, encombrant et dangereux va être supprimé», liste Henri Brunet, président du conseil d'administration.



Ces travaux n'auront pas de répercussion sur le prix de journée payé par les résidents.

### Pas de hausse des tarifs

La qualité de ce projet a conduit le Conseil Général, qui a déjà à sa charge l'ADPA, à accorder sans soutien à cette maison de retraite. Une décision qui permet aux résidents de ne pas supporter le coût supplémentaire engendré par ces travaux menés pour améliorer leur qualité de vie et leur sécurité.

### Les chèques taxi sont toujours disponibles pour les personnes âgées

Les personnes âgées peuvent toujours bénéficier des chèques taxi et de la téléalarme, deux services d'aide du Conseil Général s'adressant aussi depuis peu aux personnes handicapées. Un carnet de douze chèques d'une valeur unitaire de dix euros permet aux personnes de plus de soixante ans ayant une mobilité réduite de se déplacer en Vendée ou dans les départements limitrophes. Ce carnet peut être obtenu, sous certaines conditions, dans toutes les mairies. Par ailleurs, l'installation de la téléalarme est également facilitée pour les personnes de plus de soixante ans qui résident en Vendée. Ces mesures départementales visent à faciliter l'autonomie des personnes âgées qui, si elles le désirent, ont la possibilité de rester vivre chez elles plus longtemps, en toute sécurité et sans s'isoler.

■ Renseignements : 02 51 34 46 32



## Spectacles de Vendée Un mois de janvier sous le signe de la danse et du théâtre

**Mardi 9 janvier**

**Souviens-toi...**

**Marie-Claude Pietragalla**

Chorégraphie et mise en scène : Marie-Claude Pietragalla / Elle : Marie-Claude Pietragalla / Lui : Julien Derouault / Musique : Yann Tiersen. Théâtre Millandy, Luçon - 20h30. Ouverture billetterie : 8 décembre - 10h

*Souviens-toi...* est la première chorégraphie de la compagnie Pietragalla, créée par Marie-Claude Pietragalla, danseuse étoile de l'Opéra National de Paris. L'alliance des couleurs vives et du sépia du décor, de la danse contemporaine et de la gestuelle classique évoque l'enfance et le souvenir. Un spectacle alerte et plein d'émotions.

**Vendredi 12 janvier**

**Étoiles et solistes du Ballet National de l'Opéra de Paris**

Espace Sully, Chantonnay - 20h30. Ouverture billetterie : 11 décembre - 10h

Mmeilleure compagnie de danses du monde, le Ballet de Paris est aussi l'une des plus jeunes avec une moyenne d'âge des danseurs de 25 ans. Son répertoire très vaste comprend aussi bien des ballets romantiques et classiques que des créations contemporaines.

**Mardi 16 janvier**

**Stationnement alterné**

de Ray Cooney avec Eric Metayer et Roland Marchisio

Salle d'animation rurale du Pays de la Châtaigneraie La Châtaigneraie - 20h30. Ouverture billetterie : 15 décembre - 10h

Jean Martin est un chauffeur de taxi ordinaire. Il entretient deux secrets, et chacun de ses secrets ignore l'existence de l'autre, jusqu'au jour où un grain de sable vient enrayer son mécanisme de «stationnement alterné». Un édifice de fantaisie s'élève, brique par brique dont l'instabilité croissante mène à l'inévitable crash. Ray Cooney est bien connu pour l'horlogerie fine de la mécanique de son rire. «Le succès comique de l'année» FigaroScope

[www.vendee.fr](http://www.vendee.fr)  
tel. 02 51 36 93 60

**JEUDI 14 DÉCEMBRE**

Aizenay  
**Balade musicale**

Le jeudi 14 décembre à 20h30 dans la salle des Quatre Rondes d'Aizenay, l'Orchestre de Vendée donnera un concert. Seuls, les instruments à cordes seront de la partie. Ainsi, sous la direction de Claude Bardon, 27 musiciens interpréteront la Petite musique de nuit de Mozart, Métamorphoses de Strauss et Andante pour cordes de Bruckner. Une délicieuse balade musicale à ne pas manquer.

■ Réservation : 02 51 48 31 78  
Tarifs : 6€, réduit 3€



## À PARTIR DU 10 DÉCEMBRE Les Hivernales Des soirées sur un air de jazz

La cinquième édition du festival Les Hivernales met l'accent cette année sur le jazz, les polyphonies corses ou encore le fado portugais. Deux concerts sont proposés avant Noël.

Le premier concert des Hivernales a lieu le 10 décembre, à La Chapelle-Hermier, en présence du chœur d'enfants du Pays Yonnais. Ce dernier présentera son nouveau programme sous la direction de M<sup>me</sup> Brosset, chef de chœur et avec la participation exceptionnelle de la cantatrice Catherine Marguerite. La chorale Cantare, sous la direction de Stéphane Lucereau, proposera pour sa part un programme composé de chants de Noël, lors de sa venue, le 17 décembre, à la Mothe-Achard.

**Agenda :**

Chœur d'enfants du pays Yonnais : dimanche 10 décembre, 17h. Eglise de la Chapelle-Hermier.  
Chorale Cantare : dimanche 17 décembre, 17h. Eglise de la Mothe-Achard.

■ Renseignements :

02 51 05 90 49 ou 02 51 05 68 02



## À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE Cédéthèques de Vendée Noël ! Noël ! sous toutes les formes

Noël se profile à l'horizon et les cédéthèques de Montaigu et La Gaubretière vous offrent diverses activités à travers leur programme intitulé Noël ! Noël ! Ces activités, qui ont débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2006 et s'achèvent le 17 janvier 2007, ont été élaborées pour petits et grands. Ces dernières proposent entre autres, la création de menus de Noël, de cartes de vœux, des spectacles et expositions. Cela permettant de mettre en valeur les domaines littéraires, audio et multimédia. À noter plusieurs temps forts :

Création de menus de Noël, les samedis 2 et 16 décembre de 15h à 17h, salle multimédia à Montaigu.  
Spectacle Noël-en-chanté, mercredi



6 décembre à 15h à Montaigu et samedi 23 décembre à 15h30 à la Gaubretière.

Création de cartes de vœux, les samedis 9 et 16 décembre de 15h à 16h30, espace multimédia à la Gaubretière et samedi 16 décembre de 15h à 17h, espace multimédia de Montaigu.

Contes en musique : Le chant de Nau par Arbadélorne, vendredi 15 décembre à 20h30 à Montaigu.

Expositions : les crèches dans le monde, la fête de l'Antiquité de nos jours et la représentation de la Nativité dans l'art, du 1<sup>er</sup> décembre au 17 janvier à Montaigu.

■ Renseignements :

Montaigu : 02 51 06 43 43  
La Gaubretière : 02 51 57 49 00

## À PARTIR DU 9 DÉCEMBRE Agenda départemental Marchés de Noël et autres animations

Le mois de décembre étant synonyme de marchés de Noël, diverses animations et spectacles sont organisés dans les communes Vendéennes, à deux pas de chez vous. Plusieurs journées sont privilégiées par les organisateurs qui vous réservent ici ou là une jolie palette de rendez-vous ludiques et gourmands que vous saurez apprécier en famille ou entre amis. Tout en dégustant les mille et une douceurs et friandises tellement de circonstance en cette fin d'année ! Alors, à vos agendas !

**9 décembre :**

- Vairé : marché de Noël à la Maison Commune des Loisirs, organisé par l'association locale «Familles Rurales de Vairé».

■ Renseignements : 02 51 95 87 31

- Bois-de-Céné : marché de Noël à la salle multifonction de Bois-de-Céné, organisé par l'association «Art Culture Loisirs» de Bois de Céné, de 14h à 19h. Entrée gratuite.

■ Renseignements : 02 40 78 54 17



- L'Épine : marché de Noël à la salle de la Salangane, de 10h30 à 18h.

■ Renseignements : 02 51 39 11 17

**10 décembre :**

- Sainte Hermine : marché de Noël aux Halles de Sainte Hermine, organisé par le Comité des fêtes de Sainte Hermine.

- Bois-de-Céné : marché de Noël à la salle multifonction de Bois-de-Céné, organisé par l'association «Art Culture Loisirs» de Bois de Céné, de 10h à 19h.

■ Renseignements : 02 40 78 54 17.

- L'Épine : marché de Noël à la salle de la Salangane, de 10h30 à 18h.

■ Renseignements : 02 51 39 11 17

- Saint-Martin-des-Noyers : marché couvert dans le logis et les dépendances du Château de la Grève, de 10h jusqu'au soir. Crèche vivante, chants de Noël à 16h et 17h.

■ Renseignements : 02 51 07 86 36

**16 décembre :**

- La Barre de Monts : marché de Noël, espace du petit Bois.

- Chavagnes-en-Pailliers : marché de Noël à la salle de l'Émeraude, de 16h à 23h.

**17 décembre :**

- Sigournais : marché de Noël place Robert DE LEPINAY, de 10h à 18h.

■ Renseignements : 02 51 40 45 01 ou 02 51 40 45 60

- L'Hermenault : marché de Noël à la salle de sports, de 9h à 19h.

- Chavagnes-en-Pailliers : marché de Noël à la salle de l'Émeraude, de 9h à 19h.

**Autres animations :**

**Du 9 au 31 décembre :**

- L'Épine : exposition de peinture d'Anne Guyonneau, salle de l'atelier, du 9 au 31 décembre, ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30.

■ Renseignements : 02 51 98 84 95

**10 décembre :**

- Sainte-Hermine : Représentation du conte de Noël «Cette nuit là...», à l'église de Sainte Hermine, à 15h, 15h45 et 16h30, entrée gratuite.

**14 décembre :**

- Le Château d'Olonne : concert de Noël à l'église St Hilaire à 21h. «Messe de minuit à Versailles» par l'Ensemble vocal Aria Voce. Entrée libre.

■ Renseignements : 02 51 23 88 08

**17 décembre :**

- Boulogne : concert de Noël en mémoire de Michèle Ecrepont, église de Boulogne, à 16h, entrée gratuite.

■ Renseignements : 02 51 40 54 65 (le matin).

**21 décembre :**

- Moutiers-les-Mauxfaits : Veillée contée «Le Noël Congolais de Mbou» de 20h à 21h30 à la Maison des associations.

■ Renseignements : 02 51 31 57 14

## MERCREDI 8 DÉCEMBRE L'Aiguillon Observer les oiseaux migrateurs

L'observatoire de la baie de l'Aiguillon, à Saint-Michel-en-l'Herm, est un endroit privilégié pour observer les oiseaux, ceux qui nichent en Vendée comme ceux qui traversent le département lors de leurs migrations. Pour les curieux de la nature, avides d'en savoir plus sur la faune sauvage vendéenne, la fédération

départementale des chasseurs organise gratuitement des après-midi de découverte et d'observation à l'observatoire de la Baie de l'Aiguillon, à Saint-Michel-en-l'Herm. Rendez-vous est donc donné aux amateurs mercredi 6 décembre à 14 heures.

■ Renseignements : 02 51 47 80 94

## JUSQU'AU 15 AVRIL Exposition à l'Historial La mer pour mémoire

Après avoir tourné dans plusieurs musées prestigieux de France, l'exposition itinérante La mer pour mémoire - Archéologie sous-marine des épaves Atlantiques fait escale à l'Historial jusqu'au 15 avril. Plus de cinq cent cinquante pièces majeures issues de quarante épaves y sont présentées dans la salle d'expositions temporaires : instruments de navigation, canons chargés en batterie, trésors monétaires ou même flacons de parfum, chaussures en cuir ou jeux de dés... C'est tout le quotidien sur les navires des temps anciens qui, au travers de huit espaces thématiques, reprend vie à l'Historial ! Aux côtés de cette très belle exposition, une épave du vaisseau anglais Maidstone, qui au XVIII<sup>e</sup> siècle fit naufrage au nord de l'île de Noirmoutier, est reconstituée. On y entre par une brèche et, à l'intérieur, un court métrage de l'AVVAS (l'Association Vendéenne de Vidéo et d'Archéologie Sous-marine) sur des fouilles réalisées au large des Sables d'Olonne est présenté au milieu d'objets provenant de ces mêmes fonds.



■ Renseignements : 02 51 47 61 61 ou [www.vendee.fr](http://www.vendee.fr) - Ouvert du mercredi au vendredi de 10h00 à 18h00 - Tarifs : compris dans l'entrée à l'Historial (8€, 5€ -25 ans et demandeurs d'emploi, gratuit -18 ans)

## À PARTIR DU 6 DÉCEMBRE Noël dans les sites départementaux Les prochaines dates à ne pas manquer !

À l'occasion de l'approche de Noël, les sites départementaux vous proposent diverses activités pour petits et grands. Ainsi de nombreux marchés de Noël seront présents au Logis de La Chabotterie, au château de Tiffauges, mais également dans les Abbayes du sud Vendée. Le tout nouveau spectacle *Le Secret de l'Etoile* vous sera présenté quant à lui au haras de La Roche-sur-Yon. À suivre le programme détaillé.

**Abbayes du sud Vendée :**  
- Maillezais : Anno Domini, les 16, 17, 18 et 19 décembre à 17h45 et 19h.  
■ Renseignements : 02 51 87 22 80  
Tarif : 5€

- Nieul : Festival de Chœurs d'Enfants, les 15, 16 et 17 décembre.  
■ Réservez : 02 51 50 43 10  
Tarif 10€, 7€, gratuit pour les - 6 ans

**Logis de La Chabotterie :**  
- Marché de Noël : Les 9, 10, 16 et 17 décembre, de 10h à 19h.  
■ Renseignements : 02 51 42 81 00  
Entrée gratuite (visite du Logis aux tarifs habituels).

- Ateliers créatifs : les mercredis 6, 13 et 20 décembre, pour les enfants de 6 à 11 ans.

■ Inscriptions et renseignements : 02 51 43 31 01 - Tarif : 3€ par jour

**Château de Tiffauges :**  
- Marché de Noël : Les 9 et 10 décembre, de 14h à 20h.  
■ Renseignements : 02 51 65 70 51  
Entrée gratuite

- Concert de Noël : samedi 9 décembre à 20h30, église de Tiffauges.

■ Réservez : 02 51 65 70 51

Tarifs : 10€, 7€, gratuit pour les - 6 ans

**Haras de La Roche-sur-Yon :**

- Site décoré et mis en lumière, ouvert au public les 16, 17, 20 et du 23 décembre au 7 janvier.

**Au programme :**

- promenades à poneys et en voitures hippomobiles du XIX<sup>e</sup> siècle, exposition d'arts forains. De 14h à 19h.

■ Entrée gratuite

- Concert de la Maîtrise des Pays de la Loire mercredi 20 décembre : 17h30, spectacle de Noël chanté et dansé : Esirtiam\* et à 19h, concert de musique sacrée : L'annonce à Marie\*.

■ Tarifs : 10€, 7€, gratuit jusqu'à 7 ans.

- Conte musical : Le secret de l'Etoile\* vendredi 22 et samedi 23 décembre à 17h30 et à 19h.

■ Tarifs : 10€, 7€, gratuit jusqu'à 7 ans.



\* A l'issue des spectacles, un goûter est servi au public. Pour tous renseignements : 02 51 37 48 48

**DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**

**Gala annuel des Vendéens de Paris**

Le gala annuel de l'association des Vendéens de Paris est organisé cette année en partenariat avec Vendée Québec. Ce déjeuner aux couleurs du Québec se tiendra dimanche 10 décembre dans les salons du Novotel Vaugirard à Paris. Il sera animé par le chanteur québécois Simon Genest. Au cours de cet événement, un jeu-quizz avec de nombreux lots à gagner sera animé par Alain Peron.

■ Renseignements : 02 51 94 61 96 ou www.vendeequebec.org  
Tarifs : 50€

**MARDI 12 DÉCEMBRE**

**L'Echiquier  
Un amour de Vache**

«Un amour de Vache» est une comédie désarmante d'Eric Lenormand et créée par Maurice Baquet au Théâtre Fontaine à Paris en 1994. Elle mêle fantaisie, tendresse et poésie. Le 12 décembre à 20h30, Christian Marin et Jean-Claude Massoulier joueront dans la salle de l'Echiquier à Pouzauges pour le plus grand plaisir des spectateurs. Des acteurs hilarants, des dialogues percutants et une histoire hors du commun.

■ Renseignements et réservations : 02 51 61 46 10



## DIMANCHE 17 DÉCEMBRE Le Poiré-sur-Vie Maxi-Cross de la Vie, A vos marques !



passionnés de cross, licenciés ou non. Le maxi cross de 20 km, qui entraînera les coureurs sur toutes sortes de chemins, sentiers et routes aux alentours du Poiré-sur-Vie. Et la première édition du cross de 10km, inclus dans le Challenge Gaz de France 2006. Pour ces deux épreuves, le départ sera donné à 10h30 sur la place du marché et l'arrivée est fixée au Moulin Elise. Enfin, l'après-midi, à partir de 14h20, plusieurs cross sont organisés au Moulin Elise, pour les enfants suivant leur âge, de 1 à 3 km et pour les femmes 4km. Des stands de boissons et de restauration sont prévus sur place.

■ Inscriptions : Secrétariat ACLR  
Tél. : 02 51 37 98 17  
email : aclr@wanadoo.fr

Le dimanche 17 décembre, près de 300 personnes sont attendues au Poiré-sur-Vie à l'occasion du Maxi Cross de la Vie. Cette journée se déroulera en deux parties. Le matin, deux cross sont proposés à tous les

## DIMANCHE 17 DÉCEMBRE Bournezeau Avis aux amateurs de cyclo-cross

L'hiver approche et le cyclo-cross entre en piste. Cette discipline permet de s'affronter sur des circuits mêlant chemins de routes, sentiers, buttes de terre ou encore des obstacles artificiels. Dimanche 17 décembre, une compétition aura lieu au



parc des Humeaux à Bournezeau, où quelque 150 participants sont attendus. Ce cyclo-cross est organisé pour la 5<sup>e</sup> fois par l'association Vélo Passion. Cet événement sera l'occasion pour le groupe des amateurs, emmené par Christian Blanchard, d'affronter les professionnels présents, notamment Jimmy Engoulvent de l'équipe du Crédit Agricole, sur un circuit de 2,5 km. Le départ des écoles de cyclisme est prévu pour 13h, suivi des cadets et dames à 14h15, avant que les seniors, espoirs et professionnels clôturent la compétition à partir de 15h30. A noter, que plusieurs triathlètes vendéens feront une démonstration à proximité de la ligne d'arrivée.

■ Renseignements : 02 51 40 78 87 ou 06 70 38 27 94

## JUSQU'AU 7 JANVIER Musée des Sables Deux découvertes à l'Abbaye Sainte Croix

Le musée des Sables d'Olonne, l'Abbaye Sainte Croix, vous propose de découvrir depuis quelques semaines deux perles culturelles. Les visiteurs peuvent en effet admirer jusqu'au 7 janvier prochain les œuvres du jeune artiste angevin Frédéric Bouffandeau qui signe en Vendée sa première exposition «*Peintures, papiers et chambres*». Vous découvrirez des œuvres un peu abstraites comme des jets d'encre sur calque par exemple. En parallèle, l'Abbaye Sainte Croix vous invite à entrer dans l'univers du peintre et marin pêcheur vendéen Paul-Emile Pajot (1870/1930) grâce à son journal qui est visible jusqu'au 7 janvier également. Les cinq volumes de ses journaux vous plongeront dans l'ambiance maritime de ce Vendéen qui était un véritable imagier de la mer.



■ Renseignements : 02 51 32 01 16  
www.lessablesdolonne.fr

## SAMEDI 9 DÉCEMBRE La Roche Lyc'expo Découvrir, observer, s'orienter

Quelle orientation prendre après le collège ? Pour aider les jeunes et leurs parents à répondre à cette question, les 14 lycées privés catholiques de Vendée présenteront les 120 formations qu'ils proposent lors du «*Lyc'expo*» qui se tiendra le samedi 9 décembre de 10h à 16h aux Oudairies

à La Roche-sur-Yon. Toutes les informations indispensables pour choisir et réussir l'orientation scolaire en fin de collège seront à la disposition des collégiens et de leurs parents.

■ Renseignements : 02 51 47 83 00  
Ouvert à tout public

## À PARTIR DU 22 DÉCEMBRE Crèche vivante de Moutiers-sur-le-Lay Suivez la route étoilée !

Les habitants du village du Puy de Moutiers-sur-le-Lay vous invitent à venir découvrir la crèche vivante qu'ils mettent en scène, à partir du 22 décembre, dans la grange des Boissonnets entre Mareuil/lay et les Pineaux. Les figurants qui sont tous bénévoles ont entre 7 et 77 ans. Entourés d'animaux et inspirés par un conte de Noël, ils ont prévu plusieurs dates pour faire revivre aux spectateurs le récit biblique de la Nativité. Pour admirer le spectacle, voici l'itinéraire à suivre : depuis le village du Puy, une «*route étoilée*» guidera les automobilistes jusqu'à l'endroit où se déroule la crèche. Dates et séan-

ces : vendredi 22 décembre à 18h et 19h30 ; samedi 23 à 17h et 18h30 ; mardi 26 à 18h et 19h30 ; mercredi 27 à 18h et 19h30. Les réservations sont obligatoires. L'entrée est gratuite, mais une cagnotte, prévue sur

place, permettra de couvrir les frais. Le solde sera versé à une association caritative.

■ Réservez : 02 51 27 53 65 (lundi et mercredi entre 18h et 20h).



## JUSQU'AU 17 DÉCEMBRE Le Septier d'or de Treize-Septiers Une exposition sur la tranchée des baionnettes



Le 23 septembre dernier, à Treize-Septiers, plus d'un millier de porte-drapeaux rendaient un hommage vibrant aux combattants vendéens ensevelis dans la tranchée des baionnettes en 1916. Pendant cette journée, qui a réuni plus d'un millier de porte-drapeaux, quelques jeunes étaient présents dans les coulisses de la comédie musicale «*Clemenceau, la tranchée des baionnettes*» de Jacques Raveleau-Duparc. Ce spectacle a permis aux jeunes de plonger quatre-vingt-dix années en arrière. Les acteurs les ont aidés à

mieux comprendre les angoisses et la peur des soldats mais aussi l'attente et le deuil des familles. Les adolescents du canton de Montaigu ont par la suite choisi de retranscrire leurs impressions dans un journal diffusé aux élèves de troisième et seconde du canton. Les jeunes conseillers municipaux de Treize-Septiers ont quant à eux réalisé une exposition sur ce même thème. Vous êtes invités à la découvrir du 5 au 17 décembre au Septier d'or à Treize-Septiers.

■ Renseignements : 02 51 48 91 94

# DU 2 AU 16 DÉCEMBRE - Exposition Free Lance à la Cédéthèque de La Gaubretière Chaussure de mode : Rautureau donne le pas

Rautureau Apple Shoes, c'est le savant mélange d'un savoir faire traditionnel parfaitement maîtrisé par trois générations successives de cordonniers bottiers et d'une créativité débridée, sortie des sentiers battus. En résumé, des chaussures soignées dans leurs moindres détails dont l'originalité des formes, des matières ou des couleurs n'a pas son pendant. Portés par Johnny Hallyday, Djibril Cissé ou le Sultan de Brunei, ces souliers sortis de l'entreprise de La Gaubretière sont connus aux quatre coins du globe. Du 2 au 16 décembre, la marque Free Lance exposera à la cédéthèque de La Gaubretière ses modèles qui ont fait le tour de la planète depuis 25 ans. Une exposition qui a déjà réuni le gotha parisien aux Galeries Lafayette.



En 20 ans, 80% des entreprises spécialisées dans la chaussure ont dû cesser leur activité et 90% des salariés ont été licenciés... À en croire les analyses les plus sérieuses, il n'y avait même plus à espérer être à la hauteur des fabricants asiatiques, beaucoup moins chers que les français. Pourtant, chez Rautureau Apple Shoes, la vie a poursuivi son cours, les dirigeants ne semblant pas être inquiétés par ces prévisions désastreuses. Il faut dire qu'avec 600 modèles mis sur le marché en 2006, 900 000 paires vendues dans le monde entier et un chiffre d'affaires avoisinant les 43 millions d'euros, l'entreprise nichée au cœur du bocage vendéen, à La Gaubretière, semble défier les lois du marché.

### Créateurs de tendances

C'est vrai que Guy et Yvon, les deux frères qui ont repris l'affaire familiale lancée par leur arrière Grand-père en 1870, n'aiment pas marcher au pas. Héritiers d'un savoir-faire « ancestral », ils vont rapidement apprendre, au fil de leurs voyages à travers le monde, à sentir les tendances, à les précéder et même à les créer. D'ailleurs, Yvon Rautureau, le directeur commercial, sort de ses gonds quand on lui demande si c'est dans les défilés de mode qu'il trouve ses idées : « Bien sûr que non : si on suit les modes, on fait comme tout le monde. Il faut prendre des

paris, étonner, surprendre... Notre travail, c'est d'anticiper : les gens ne savent pas ce qu'ils aimeront l'an prochain et pourtant, on le fabrique déjà dans nos ateliers. » Voilà une partie du secret Rautureau ! Et ça marche puisque chaque année, on s'arrache les nouveaux modèles osant les mélanges de couleurs les plus audacieux, comme ces chaussures recouvertes d'une peau de python teintée en violet et en rose, les formes les plus excentriques avec des bottes pouvant remonter jusqu'à mi-cuisse et, enfin, des matières inattendues, des talons en alu par exemple. « Nous réalisons des modèles classiques. Mais c'est sûr que certains de nos modèles sont fabriqués juste pour que l'on parle de nous... Seules quelques stars les porteront », précise Guy Rautureau, directeur style. Car dans le milieu du luxe, l'affichage n'est pas toujours la meilleure pub. Pour les 25 ans de leur marque phare Free Lance, les frères Rautureau n'ont par exemple pas hésité à habiller du tableau de bord à la calandre une Smart avec 570 morceaux de cuir... Fallait y penser ! Autre baromètre de ce succès : les copies. Et chaque année, en France comme dans le monde entier, les Rautureau doivent se battre pour faire respecter le plus longtemps possible leurs créations. « Nous gagnons régulièrement des procès en France. Mais à l'étranger, les copies sont légions et c'est beaucoup plus difficile de se protéger. »

### Exceller de la fabrication à la vente

« On fait du luxe mais accessible. Notre premier souci est de créer des chaussures pour les gens qui aiment les chaussures, expose à son tour Michel Jonchère, qui a rejoint la paire Rautureau en 1997 pour présider l'entreprise. Les gens n'achètent pas d'abord une grande marque, mais de



Yvon Rautureau, directeur commercial, Michel Jonchère, PDG et Guy Rautureau, directeur style.

belles chaussures. » Et pour être belles, elles le sont les chaussures gaubrettiéroises. Imaginez qu'un soulier fabriqué ici nécessite 250 opérations... C'est la production la plus complexe de l'habillement ! De la taille d'un corps de forme en bois sur lequel on pourra dessiner un nouveau modèle à la pose de la semelle en passant par la découpe de chaque morceau de cuir ou la fabrication d'un moule pour le talon, chacune de ces opérations est essentielle. L'ensemble de la création est millimétrée mais ce qui fait la force de Rautureau Apple Shoes c'est également sa politique commerciale tout autant exigeante. « Nous avons 2 000 revendeurs à travers le monde. On vise toujours, le meilleur détaillant : on préfère ne pas vendre une paire plutôt que de passer par une mauvaise boutique. » Emballées dans du papier de soie et présentées dans une boîte en fer, ces chaussures-là ne se vendent en effet pas comme les autres. « Pour être proches des attentes de nos clients, nous avons créé plusieurs marques qui ont chacune une cible bien définie : Pom d'api pour les enfants, Free Lance pour les femmes, No Name et Spring court en sportswear, Jean-Baptiste Rautureau pour les hommes et Schmoove pour les jeunes branchés. »

locale est un atout dans le contexte de mondialisation, quand il se conjugue avec les valeurs vendéennes d'audace et d'imagination, se réjouit Bruno Retailleau, conseiller général de Mortagne-sur-Sèvre. Les frères Rautureau, artisans devenus leaders dans un secteur ultra compétitif, concentrent de manière exceptionnelle l'esprit d'entreprendre à la vendéenne. Une identité locale dont les créateurs se réclament d'ailleurs : « On contrôle 100% de la création en Vendée. Nous avons ici un véritable atelier de savoir-faire qui nous permet de créer les modèles et les processus de fabrication. Nous avons conservé en Vendée la fabrication de nos modèles très haut de gamme, c'est-à-dire ceux de la marque Free Lance. Les Vendéens sont travailleurs, courageux, consciencieux, proches de leurs dirigeants et avec des intérêts convergents. La partie manuelle pourrait être faite ailleurs, mais là on leur demande également d'avoir un œil artistique. » Ce sont ces modèles de luxe, entièrement conçus et fabriqués à La Gaubretière, qui seront exposés à la Cédéthèque de La Gaubretière.



### Le monde ne nous prendra pas

« Les Rautureau montrent de manière éclatante que l'enracinement dans une identité



## DU 2 AU 16 DÉCEMBRE Exposition à la Cédéthèque de La Gaubretière 25 years of Free Lance

À l'initiative du Conseil Général, l'exposition 25 years of Free Lance organisée par l'entreprise Rautureau Apple Shoes à Paris aux Galeries Lafayette sera visible en Vendée du 2 au 16 décembre. Plus de 300 paires de bottes tendances, de souliers extravagants ou de chaussures très « fashion » permettront de découvrir la montée en puissance de Free Lance qui se classe aujourd'hui parmi les plus grandes marques du luxe. C'est au deuxième étage de la Cédéthèque de La Gaubretière, à quelques encablures de l'usine Rautureau Apple Shoes et de son magasin d'usine, que seront exposées ces réalisations originales et portées pour certaines par les plus grandes stars. Un très beau catalogue de 264 pages et quasiment autant de photos d'art a été réalisé à cette occasion.

■ Entrée gratuite. Ouverture : Mardi et vendredi de 16h à 19h. Mercredi et Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Renseignements : 02 51 57 49 00.

